

DANS LES COULISSES DES ENTREPRISES EXTRACTIVES :

ARGENT, POUVOIR ET RÉSISTANCE DES COMMUNAUTÉS

Un Manuel



Remerciements

Auteur.e.s

Recherche initiale *Salena Fay Tramel and Arif Naqvi*
Manuel d'éducation populaire: *Ronald Wesso*

Contributrices

Le travail de recherche initial ainsi que la production des documents connexes ont été coordonnés par le groupe de travail sur les industries extractives du consortium CMI! composé de :

Alexa Bradley	JASS
Ana Ines Abelenda	AWID
Annabel Wildschut	WO = MEN Dutch Gender Platform
Connie Nawaigo- Zhuwarara	JASS
Daphne Zwaaneveld	Mama Cash
Inna Michaeli	AWID
Jean Kemitare	UAF Africa
Julia Lima	UAF- LAC
Laila Malik	AWID
Patricia Ardón	JASS

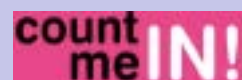
Traduction

Traduction vers l'espagnol	<i>Margarita Cruz</i>
Coordination de la traduction et des révisions de la version espagnole	<i>Kay Stubbs</i>
Traduction vers le français	<i>Bénédicte Allaert</i>
Révision de la version française	<i>Nathalie Thériault</i>

Mise en Page

Diana Rubio *diana-rubio.com*

Cette publication a été réalisée grâce au consortium Count Me In! qui bénéficie de l'aide financière du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.



PROLOGUE

Le 3 mars 2016, Berta Caceres, une défenseuse des droits humains autochtone mondialement reconnue pour son action visant à stopper la construction d'un barrage qui menaçait sa communauté, a été assassinée. En tant que coordinatrice du Conseil civique des organisations populaires et autochtones du Honduras (COPINH), elle avait joué un rôle de chef de file au cours des années d'activisme, de plaidoyer et de résistance de sa communauté.

Malgré ces efforts, le projet de construction semblait continuer à aller de l'avant, jusqu'à ce que son assassinat entraîne une pression mondiale sur les investisseurs du barrage afin qu'ils retirent leurs fonds. Le consortium Count Me In!, un collectif d'organisations et de donateurs.trices qui soutiennent les mouvements féministes et qui est soutenu par les Pays-Bas, s'est joint à cette mobilisation car beaucoup de ces mouvements ont œuvré auprès de Berta et d'autres défenseuses des droits humains pendant des années. La révélation que l'État néerlandais (La Société néerlandaise de financement du développement, FMO) était un des investisseurs du barrage a créé un choc, mais cela a également été une occasion d'engager un dialogue franc avec le ministère néerlandais, d'exercer une certaine pression et de manifester notre désaccord. Cinq ans plus tard, le projet de barrage reste

suspendu et les efforts se poursuivent pour obtenir justice pour Berta.

Notre expérience au sein de CMI! est que la capacité d'aller dans les coulisses de ces projets, d'identifier et de faire pression sur les bailleurs de fonds qui les financent constitue un point de levier clé pour les défenseur.e.s des terres qui s'opposent aux projets extractivistes, souvent perçus comme insaisissables. Cette prise de conscience nous a conduit, en tant que consortium, à lancer un projet de recherche sur la manière de « pister l'argent » qui finance les projets extractifs, dans le but de rendre cette analyse disponible et utile pour les défenseuses dans leurs communautés. Ce programme est fondé sur les résultats de cette recherche.

Le programme du consortium CMI! offre aux défenseuses, aux mouvements sociaux et aux organisations de terrain des outils et des analyses qui leur permettent de cartographier les responsables de l'accaparement de terres à des fins extractivistes et d'élaborer des stratégies plus solides pour y faire face.

En solidarité,

Le consortium Count Me In!
Merci de bien vouloir nous faire parvenir vos commentaires et suggestions à notre adresse email suivante : info@justassociates.org

COMMENT UTILISER CE MANUEL ?

Avertissement : JASS reconnaît l'importance de l'écriture inclusive comme manière explicite d'éviter toute discrimination sexiste par le langage ou l'écriture. Dans certaines situations, le choix d'un genre ou d'un autre a été privilégié pour alléger et faciliter la lecture du manuel, tout en préservant la même intention.

Le manuel comprend six modules. Chaque module inclut entre cinq et dix activités et il y a cinquante-trois activités au total. Le but de ce guide est de proposer des informations et des conseils qui permettront de tirer le meilleur parti possible de ce manuel et de rendre son accès plus aisé.

L'objectif général et la structure du manuel

Le manuel est conçu pour faciliter deux processus complémentaires, mais distincts.

Le premier objectif est de partager le contenu du rapport de recherche « Dans les coulisses de l'industrie extractive : Perspectives critiques du Honduras, de l'Indonésie et du Zimbabwe » de Salena Fay Tramel et Arif Naqvi, et de faciliter un processus de réflexion à partir de son contenu. La plupart des modules qui composent le manuel comprennent des activités qui proposent différentes méthodes pour partager ce rapport et ouvrir des espaces où les participant.e.s échangent et réfléchissent ensemble à partir de son contenu. Prenons par exemple l'activité 3.1 du module 2 : lors de cette activité, une facilitatrice présente un diagramme qui montre les liens entre les investisseurs et les autres acteurs du projet de barrage hydroélectrique d'Agua Zarca au Honduras.

Le deuxième objectif est de proposer des sessions où les participant.e.s peuvent générer des savoirs concernant des projets extractivistes qui concernent leurs propres communautés, les partager et y réfléchir ensemble.

Ces sessions proposent différentes méthodes pour aider les participant.e.s à partager des informations et des expériences comparables aux exemples présentés dans le rapport de recherche. Prenons par exemple l'activité 3.2 du module 2 : pour cette activité, les participant.e.s reçoivent un tableau auquel elles/ils ajoutent des informations sur les investisseurs dans les projets extractivistes qui les concernent. Elles/ils comparent ensuite ces informations avec les informations qui ont été partagées sur le projet de barrage d'Agua Zarca dans l'activité 3.1 du module 2.

Ces deux processus sont distincts mais censés se compléter mutuellement. Le premier processus propose des illustrations du type d'information que les participant.e.s souhaitent chercher et partager dans le cadre du second processus. Les différentes expériences peuvent alors être comparées, ce qui enrichit le travail de réflexion. Les connaissances et les expériences présentées dans la recherche sont utilisées pour inspirer et guider les participant.e.s à mesure qu'elles développent leurs propres savoirs.

Il est à noter qu'il y a des modules où le manuel s'écarte de cette approche et où il est jugé nécessaire de s'appuyer sur des connaissances se trouvant en dehors de la portée du rapport de recherche. Il s'agit des modules 3, 5 et 6, lesquels visent respectivement à apprendre à concevoir et à mener une enquête communautaire (module 3), à compléter la partie du rapport qui concerne les instruments juridiques relatifs aux droits humains (module 5) et à aborder la question des risques et des menaces pour les activistes anti-extractivistes (module 6). Ces trois modules ne s'appuient pas sur le rapport de recherche mais sur d'autres sources et cherchent également, tout comme le reste du manuel, à s'appuyer sur les connaissances et les croyances des participant.e.s.

Outre cette structure de base, les utilisatrices doivent garder à l'esprit et prendre en compte plusieurs autres points. La plupart d'entre eux découlent de la nature non linéaire du manuel.

Un manuel qui n'est ni linéaire ni séquentiel

Le manuel n'est pas conçu comme un syllabus séquentiel où les participant.e.s sont censées commencer par le module 1 et terminer par le module

6. Dans ce cas-ci, chaque module explore un thème lié à l'extraction et peut être utilisé indépendamment des autres comme un outil pédagogique.

Par contre, ni le manuel dans son ensemble, ni les modules proposés ne peuvent prétendre traiter de manière exhaustive tous les thèmes auxquels le personnel d'éducation populaire des communautés affectées par l'extraction peut être confronté. Aucun manuel ne peut le prétendre car ces luttes sont en cours, ce qui soulève constamment de nouvelles questions. Ce manuel examine simplement, sous différents angles, les problèmes soulevés lorsque nous nous concentrons sur les investisseurs et les intermédiaires de projets extractivistes. Même dans ce cas précis, nous émettons l'hypothèse que certaines activités et certains modules ne seront pas nécessairement pertinents pour tous les processus d'éducation populaire dans toutes les communautés. Le manuel propose simplement un large éventail d'activités éducatives à partir d'une multitude de points de vue, dont l'expérience a montré qu'ils sont susceptibles d'être pertinents et utiles pour de tels processus.

Cette approche confère au manuel un certain nombre de caractéristiques dont il faut tenir compte. Alors que les activités proposées dans les différents modules ont une suite logique, les modules ne se suivent pas : en effet, chaque module dispose de sa propre introduction et conclusion, et certains contenus et méthodes sont repris dans chaque module.

Les personnes qui facilitent peuvent utiliser le manuel comme un menu général à partir duquel choisir des modules et des activités pour un atelier ou un processus d'éducation populaire particulier. Les modules peuvent être utilisés tels quels mais les équipes de facilitation ont la possibilité de concevoir leurs propres modules en combinant différentes activités. Par exemple, le module 1 est conçu pour présenter le thème général et le langage propre à l'investissement, tout en plaçant les luttes des femmes au centre des préoccupations. Par exemple, si les personnes qui facilitent estiment que le thème des risques et des menaces de violence auxquelles les activistes anti-extractivistes et les défenseuses en particulier sont confrontées doit être abordé dès le début de l'atelier, elles peuvent choisir d'y inclure une ou plusieurs activités du module 6.

Derrière la conception de ce manuel, il y a la vision que tout processus pédagogique qui s'appuiera sur le manuel sera adapté aux contextes et aux besoins des participant.e.s et des équipes de facilitation qui l'utiliseront, et que ces

personnes seront les mieux placées pour décider de la façon dont il convient de le faire.

En plus des questions sur la meilleure manière de faire usage de certaines parties du contenu et sur la question du séquençage des modules et des activités, il y a un certain nombre d'autres questions qui doivent être prises en considération par les utilisatrices éventuelles de ce manuel. L'une d'elles est la question du temps. Hormis les présentations dont la durée prévue est d'environ 15 minutes, les activités sont conçues pour des périodes d'environ 45 minutes chacune. La plupart d'entre elles ne nécessitent qu'une seule période, mais certaines requièrent deux périodes, soit un total de 90 minutes. Les personnes qui facilitent peuvent décider de consacrer plus ou moins de temps à une activité particulière, si elles l'estiment utile pour le groupe. Dans l'ensemble, étant donné la complexité et l'ampleur du sujet traité, il vaut mieux prévoir suffisamment de temps pour chaque activité.

Un autre problème concerne un aspect du séquençage : pour chaque module et ensemble d'activités, l'équipe de facilitation doit décider de commencer soit par un partage d'expériences de la communauté ou par un partage des résultats du rapport de recherche. Le fait de commencer par les résultats de la recherche peut guider le partage des connaissances des participant.e.s et le rendre plus profond et plus concret, et n'implique pas pour autant qu'on accorde moins de valeur aux connaissances des participant.e.s. Le manuel propose une combinaison d'approches, débutant parfois par des résultats de la recherche, et à d'autres moments par un partage d'expériences, sachant que la plupart des activités peuvent être permutées à volonté.

La collecte d'informations sur le pays où la formation a lieu représente un problème supplémentaire pour les équipes de facilitation. La recherche propose en effet des exemples de projets extractivistes au Honduras, en Indonésie et au Zimbabwe, mais le manuel est conçu pour être utilisé dans l'ensemble du Sud global. La recherche ne propose pas un aperçu exhaustif des secteurs extractifs dans ces trois pays mais plutôt des exemples. Il sera probablement nécessaire de rassembler des informations sur les investisseurs et les intermédiaires des industries extractives des pays où la formation sera proposée. Nous espérons qu'à ce titre, le manuel fournira des conseils utiles à la fois pour la collecte proprement dite et pour aider les facilitatrices à décider quelles informations préparer et comment les présenter.

L'orientation politique du manuel

L'orientation féministe, anti-extractiviste et anti-néolibérale de Count Me In!, le consortium qui a commandé à la fois le projet de recherche et ce manuel, est bien présente et visible dans tous les modules et activités. Cela dit, le but premier du manuel n'est pas de former les personnes qui l'utiliseront sur les divers aspects de cette orientation politique. Cela irait en fait à l'encontre de l'esprit de l'éducation populaire, dont la principale revendication réside dans son soutien aux efforts des opprimés pour « nommer le monde ».

L'orientation politique du manuel trouve son incarnation dans son effort pour faciliter l'expression politique et la libération des femmes, des peuples autochtones et d'autres communautés marginalisées qui sont touchées par les industries extractives. Le manuel partage des informations et pose des questions et si son but est profondément politique et révolutionnaire, il évite d'enseigner une idéologie politique particulière.

Au lieu de cela, le manuel les invite à exprimer et à intégrer leur propre orientation politique, de remettre le manuel en question et de le recréer comme elles l'entendent. Il est néanmoins, (ou plutôt par conséquent) important que les personnes qui l'utiliseront identifient et comprennent l'orientation politique qui sous-tend le manuel et s'y intéressent. Même si elles ne sont pas d'accord avec ce qui est proposé, cela les aidera à adopter la meilleure posture possible pour tirer le meilleur parti du manuel. C'est à cette fin que le document d'orientation politique du Groupe de travail CMI! sur les industries extractives est inclus en annexe du manuel.

Qu'en est-il de la « complexité » du manuel ?

Le contenu et la structure du manuel sont-ils complexes au sens où ils sont difficiles à comprendre ? Le concepteur de ce manuel est d'avis qu'ils ne le sont pas, même si de prime abord cela peut sembler contre-intuitif. Premièrement, le manuel est évidemment complexe en ce qu'il se compose de nombreuses parties qui sont reliées de différentes manières. Deuxièmement, un coup d'œil ou même la lecture du manuel peut donner l'impression qu'il est effectivement complexe dans le sens où il est difficile à comprendre, surtout pour les personnes qui manquent de connaissances spécialisées sur les

flux d'investissement. Quoi qu'il en soit, le manuel n'est pas conçu pour être parcouru ou lu mais plutôt pour être mis en œuvre, conformément aux procédures et aux rythmes propres à l'éducation populaire, sur plusieurs jours, semaines, voire mois. Dans ce cas, l'auteur estime que ni le contenu ni la structure du manuel ne sont pas compliqués ou trop difficiles à comprendre.

Certes, les groupes qui souhaitent faire usage de ce manuel s'assureront d'avoir certaines bases bien en place. Tout d'abord, un groupe de personnes doit être disposé à jouer le rôle de l'équipe de facilitation. Ces personnes auront besoin de bonnes compétences en lecture et d'une volonté d'apprendre et d'échanger des réflexions sur le sujet. Les compétences en matière de facilitation requises sont les suivantes : une capacité à écouter attentivement, à prendre des notes fidèlement, de même que les compétences verbales nécessaires pour participer à un groupe de théâtre communautaire ou scolaire. Il sera utile que l'équipe de facilitation soit familière avec les idées et les concepts de base de l'activisme et de la construction de mouvements sociaux. Le manuel est également conçu pour des groupes ayant différents types d'accès à la technologie et aux ressources : il y a des activités qui nécessitent un accès élevé à de la technologie, alors que d'autres ne requièrent qu'un accès faible ou inexistant. Si un groupe a été actif dans l'organisation d'actions de résistance à des projets extractivistes pendant un certain temps, il est plus que probable qu'il comportera des membres ou des personnes alliées proches dotées des compétences et des ressources nécessaires pour agir en tant que facilitatrices des processus proposés dans le manuel.

Points à garder à l'esprit pour chaque module

Module 1

- ◇ Lisez attentivement les notes rédigées à l'intention de l'équipe de facilitation à la fin du module avant de commencer. Elles précisent des questions de langage, ce que recouvre le concept d'investissement, des questions liées au genre au sein des groupes qui participent, et de la technologie.
- ◇ Vous pouvez remplacer la vidéo de l'activité 2 par une autre vidéo qui décrit des luttes menées par des femmes contre des industries extractives.

Module 2

- ◇ Renseignez-vous le plus possible sur la vie de Berta Cáceres. Si pour une quelconque raison, vous n'êtes pas en mesure de le faire avant de proposer ce module, vous pouvez proposer au groupe de relever une série de points pouvant faire l'objet d'une lecture plus approfondie au cours du module même.
- ◇ L'activité 3.1 est organisée autour de la présentation de la chaîne d'investissement du barrage d'Agua Zarca. La complexité du diagramme peut être déconcertante. Notez que le but de la présentation à ce stade est justement de montrer aux participant.e.s à quel point ces chaînes d'investissement peuvent être complexes. Si ce point est bien compris, il n'est pas indispensable de comprendre tous les liens et dynamiques représentés par le diagramme à ce stade. Le reste du module est conçu pour aider les participant.e.s à construire un diagramme d'investissement étape par étape. Une fois ce travail accompli, elles peuvent alors revenir à la chaîne d'investissement Agua Zarca, qui leur semblera ensuite beaucoup plus facile à comprendre.

Module 3

- ◇ L'équipe de facilitation peut être amenée à penser que ce module n'engage pas explicitement le thème des industries extractives. C'est en effet davantage un module général qui peut être utilisé par les organisatrices pour approfondir leurs connaissances et leurs liens avec leurs communautés d'origine, même si ces communautés ne sont pas considérées comme étant affectées par des industries extractives. Cela dit, ce module garantit aux communautés touchées par les industries extractives que ses membres répertorient leurs préoccupations et luttes liées aux industries extractives. Bien que le cadre proposé pour l'enquête ne se concentre pas sur les industries extractives, les résultats le seront dans la mesure où les communautés sont effectivement affectées par des projets extractivistes.

Module 4

- ◇ De tous les modules de ce manuel, c'est celui qui aborde la plupart des informations et des thèmes abordés par le rapport de recherche sur lequel le manuel est basé. Les équipes de facilitation qui manquent de temps pour aborder le manuel dans son entièreté avec les participant.e.s peuvent proposer ce module qui donne un aperçu général des thèmes abordés et des types d'activités proposés.

Module 5

- ◇ Le manuel inclut un module sur les instruments juridiques relatifs aux droits humains car il semble que le recours à ces instruments pose des défis spécifiques aux communautés touchées par les industries extractives, alors qu'il s'agit d'une option stratégique courante pour ces communautés impliquées dans des luttes prolongées. Ceci n'implique pas que le manuel recommande cette option ou que cette stratégie devrait être la seule ou principale option ou qu'elle est plus importante que d'autres tactiques, telles que les manifestations publiques, les campagnes médiatiques ou l'action directe. L'intention est simplement d'offrir des informations et des idées utiles aux défenseuses touchées par les industries extractives ainsi que leurs communautés lorsqu'elles décident de s'engager sur ce terrain difficile.

Module 6

- ◇ La plupart des défenseuses et des communautés extractives touchées sont confrontées à de graves risques de violence lorsqu'elles résistent à des projets extractivistes. Les équipes de facilitation qui travaillent dans (et avec) ces communautés devront être conscientes de ce risque à tout moment. Ce module propose une introduction à ce problème par le biais de méthodes issues de l'éducation populaire et propose une liste de groupes et de ressources qui peuvent soutenir l'autoprotection au sein de communautés affectées par les projets extractivistes qui sont à risque. Ce module ne doit pas être considéré comme un élément « sympa à ajouter en plus ». Dans les communautés où la menace de violence est clairement présente, il est essentiel de recourir à ces

ressources et organisations car elles recouvrent des sujets cruciaux qui ne sont pas couverts par ce module.

Points plus généraux à garder à l'esprit

- ◇ Il sera probablement utile que les équipes de facilitation reprogramment certaines activités et certains modules. Ce n'est pas seulement parce que la répétition permettra une plus grande familiarité avec le matériel et un engagement plus profond, mais parce que les résultats différeront de séance en séance. En effet, le manuel propose un cadre que les communautés peuvent utiliser pour générer et partager leurs propres connaissances et points de vue sur les thèmes, qui varieront au fil du temps et/ou en fonction des personnes qui participeront au processus. Ceci ne peut que profiter aux processus de résistance et de construction de mouvements sociaux.
- ◇ Ce manuel, à l'image du mouvement d'éducation populaire dans son ensemble, est destiné à soutenir la pratique d'une politique d'émancipation qui a pour objectif primordial de mettre un terme à toutes les formes d'oppression. Aborder les questions soulevées dans le manuel ne sera donc pas chose aisée. Cependant, nous devons garder à l'esprit qu'un travail difficile n'est pas nécessairement dépourvu de joie. Si le but recherché est bien l'émancipation, il va sans dire que la joie que procurent des relations et des activités communautaires chargées de sens est toujours à notre portée. En somme, et bien que le manuel cherche à soutenir des communautés locales autochtones féministes dans des luttes à long terme qui visent à mettre fin à l'extractivisme néolibéral, il vise également à procurer de la joie aux personnes qui participent aux activités proposées.

INTRODUCTION

Ce manuel est composé de six modules d'éducation populaire sur les « Chaînes d'investissement dans les projets extractivistes ». Il a été commandé par le Groupe de travail sur les industries extractives du consortium Count Me In! (CMI!), un groupe de bailleurs de fonds féministes et d'organisations de la société civile qui œuvrent de concert pour soutenir l'activisme féministe et les droits des femmes. Le programme de formation proposé dans ce manuel est basé sur le contenu du rapport de recherche intitulé « Dans les coulisses de l'industrie extractive : perspectives critiques du Honduras, de l'Indonésie et du Zimbabwe¹ » par Salena Fay Tramel et Arif Naqvi.

S'appuyant sur les connaissances générées par cette recherche et à partir de celles-ci, le but de ce programme est de soutenir les défenseur.e.s des droits humains et leurs communautés dans leurs luttes pour défendre les terres et les territoires contre l'extractivisme. Une attention particulière est portée aux

investisseurs et aux intermédiaires qui œuvrent en coulisse en faveur de projets extractivistes, dans le but d'identifier et d'évaluer d'éventuels points de pression sur lesquels les activistes pourraient concentrer leurs efforts.

Le programme de formation est conçu pour des membres actifs de communautés affectées par les projets extractivistes. En plus de partager des éléments-clés du rapport de recherche, il inclut des exercices pour aider les participant.e.s à mettre à jour les informations reprises dans le rapport, ou à générer le même type d'information sur des communautés et des projets extractivistes autres que ceux étudiés dans la recherche. Le programme est conçu en accord avec les perspectives féministes du Consortium Count Me In! et selon les principes propres à l'éducation populaire, où la création et le partage de connaissances sont considérés comme faisant partie intégrante de la construction des mouvements pour la justice sociale et l'émancipation.

¹ Titre original : *Behind the scenes of extractive industry: critical insights from Honduras, Indonesia and Zimbabwe* (article uniquement disponible en anglais)



FEMMES ET INVESTISSEMENT

Module 1

Objectifs de ce module

Au terme de ce module, les participant.e.s auront :

1. Exploré la relation qui existe entre les femmes et le thème central du cours, à savoir les chaînes d'investissement dans les projets extractivistes, par une exploration collaborative de ce sujet, elle-même génératrice de savoir.
2. Partagé des informations sur la situation des femmes dans leurs communautés et réfléchi à ces informations en lien avec la question des investissements.
3. Étudié et réfléchi à la situation des femmes d'une communauté autre que la leur et qui est également affectée par des industries extractives.

Les activités sont structurées afin de pouvoir traiter des questions ci-dessous.

Questions

- A. Combien de femmes vivent et travaillent dans cette communauté ?
- B. Les femmes investissent-elles dans cette communauté ?
- C. Qu'investissent-elles ?
- D. Comment investissent-elles ?
- E. Pourquoi investissent-elles dans la communauté, quelles sont leurs motivations ?
- F. Comment la communauté bénéficie-t-elle des investissements des femmes ?
- G. Comment les divers groupes qui composent la communauté - hommes, enfants, personnes LGBTIQ *, animaux, plantes, sol, rivières, lacs, mer - bénéficient-ils de ces investissements ?
- H. Comment ces investissements bénéficient-ils aux femmes elles-mêmes ?

Activité 1 - Discussion en petits groupes

- ◇ Questions de A à D : discussion en plénière ;
- ◇ Questions de E à H : discussion en petits groupes ;
- ◇ Discussion en plénière ;
- ◇ Réflexion silencieuse.

Activité 2 - Discussion comparative en groupe

- ◇ Projetez une vidéo qui présente une communauté donnée, par exemple la vidéo « Les femmes dans le mouvement zapatiste² ».
- ◇ Répartir les participant.e.s en deux groupes.
- ◇ Le groupe 1 répond aux questions ci-dessus pour sa propre communauté.
- ◇ Le groupe 2 répond aux questions pour la communauté montrée dans la vidéo.
- ◇ Compte-rendu sur les échanges en plénière et discussion.
- ◇ Réflexion silencieuse.

NOTES POUR LA FACILITATION

- 1 Le but de cet exercice est de proposer une introduction au thème qui place les femmes et leurs contributions positives à leur communauté au centre du processus éducatif, et ce, dès le départ. Il propose une description de ce que peut être un « bon investissement », définition qui est cocréée par la collectivité et qui reste disponible tout au long de la formation tout en servant de base de comparaison avec les modes d'investissement de type néolibéral et extractiviste.
- 2 Le concept « investissement » tel qu'il est décrit devrait être compréhensible dans la langue française. Cela dit, il faut tenir compte de sa traduction dans la langue dans laquelle la formation est proposée, ainsi que dans les principales langues de communication des participant.e.s. Il peut être nécessaire d'utiliser un autre concept ayant le même sens et qui peut nécessiter plus d'un mot. Par exemple, « Qu'est-ce que les femmes apportent ou contribuent » au lieu de « Qu'est-ce que les femmes investissent ».

² Titre original : *Women in the Zapatista movement* (film disponible en anglais et en espagnol)

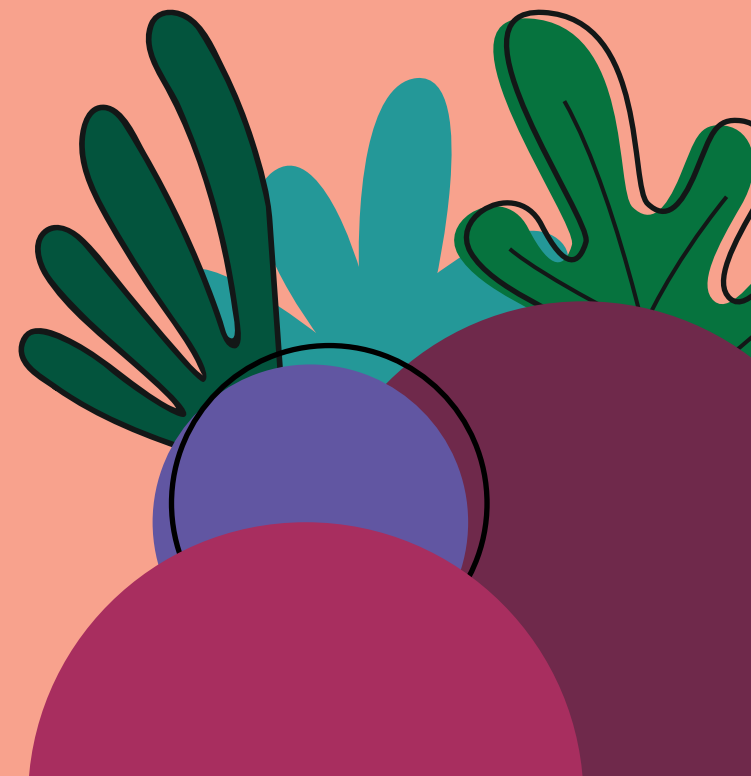
- 3** Cet exercice peut être proposé dans des groupes mixtes et dans des groupes exclusivement féminins, bien qu'il fonctionne mieux dans les groupes exclusivement féminins. Dans les groupes mixtes, il est possible que les hommes réagissent de manière négative et soient sur la défensive, si le processus démarre en étant uniquement axé sur les femmes. Il est important d'avoir conscience de la manière dont ces types de situations sont généralement gérés dans la communauté en question et de tenir compte de cette dynamique particulière, tout en préservant l'autonomisation des femmes. Les féministes et les associations de femmes au sein de la communauté sont généralement bien informées sur le sujet.
- 4** L'activité 1 est conçue pour les situations où l'accès au Wi-Fi, à un ordinateur et à un projecteur est limité ou inexistant. L'activité 2 dépend de la disponibilité en matière de technologie pour diffuser la vidéo. La narration dans la vidéo référencée dans cet exercice est en anglais, avec des interviews en espagnol sous-titrées en anglais. Une autre vidéo peut devoir être trouvée en fonction de la maîtrise de cette langue par les participant.e.s. L'avantage de l'activité 2 est qu'elle dynamise souvent les participant.e.s et élargit la perspective de la discussion, si la situation locale est comparée à une autre qui comprend des similitudes et des différences.
- 5** Le temps alloué pour cet exercice devrait être généreux (prévoir 45 minutes ou même plus) en fonction du temps de formation disponible globalement. Les personnes issues de communautés marginalisées peuvent s'inscrire à cette formation avec l'idée que des sujets tels que « l'investissement », « l'économie » et « la finance » sont l'apanage d'expertes qualifiées. Cet exercice est conçu pour aider à déconstruire cette idée car il permet de relier le concept d'investissement à des expériences vécues au quotidien et aux observations des participant.e.s. Le temps passé à réduire l'obstacle induit par la technocratie sera ultérieurement précieux cours de la formation, lorsque les participant.e.s aborderont des informations et des concepts techniques.



LE CODE BERTA CÁCERES*

PROJETS EXTRACTIVISTES,
COMMUNAUTÉS
ET INVESTISSEURS

Module 2



Objectifs de ce module

Au terme de ce module, les participant.e.s auront :

1. Découvert une série de faits marquants de la vie de l'activiste de Berta Cáceres, notamment son engagement pour le féminisme, la justice environnementale et les droits des communautés autochtones.
2. Compris les principales caractéristiques du fonctionnement de l'extractivisme au Honduras, avec comme référence particulière le projet de construction du barrage d'Agua Zarca.
3. Une compréhension commune de notions telles que « chaînes d'investissement » et « intermédiaires » dans les industries extractives.
4. Expérimenté une méthode participative de production de connaissances pour partager leurs connaissances sur les projets extractivistes dans leurs communautés.
5. Comparé leur expérience de projets extractivistes avec celle du peuple Lenca au Honduras.
6. Réfléchi aux méthodes de partage des connaissances échangées dans cet exercice avec leurs communautés.

* **Pour l'éducation populaire, un code** est la représentation symbolique d'expériences ou de problèmes vécus par les communautés de participant.e.s.

Activiste hondurienne pour le féminisme, la justice environnementale et les droits des communautés autochtones, **Berta Isabel Cáceres Flores** a été assassinée le 2 mars 2016. Son meurtre a été considéré comme faisant partie des efforts visant à réprimer la résistance communautaire contre le barrage d'Agua Zarca, un projet de production hydroélectrique.

Le consortium Count Me In! (CMI) a adopté la définition suivante de l'extractivisme

: « un modèle économique et politique basé sur la marchandisation et l'exploitation effrénées de la nature et caractérisé par l'extraction de biens et de ressources naturelles avec quatre caractéristiques déterminantes :Intensive extraction of natural resources (including fossil fuels, metals and minerals, water, plants, etc.)

- a. L'extraction intensive de ressources naturelles (y compris les combustibles fossiles, les métaux et minéraux, l'eau, les plantes, etc.);
- b. L'extraction de grands volumes, se concentrant souvent sur un seul produit ou une seule culture;
- c. Faibles exigences en matière de traitement;
- d. Les matières extraites sont avant tout destinées à l'exportation.

Programmation des différentes activités

	Sujet	Méthode	Durée
1	Introduction	Présentation interactive	
2	Qui était Berta Cáceres ?	2.1 Analyse d'un code 2.2 Analyse d'un podcast	
3	Chaînes d'investissement et intermédiaires	3.1 Schéma actuel de la chaîne d'investissement du barrage d'Agua Zarca 3.2 Réaliser un diagramme de chaîne d'investissement	
4	Le secteur des industries extractives dans nos communautés	4.1 Produire un code 4.2 Réaliser un podcast	
5	Comparer nos expériences avec celles de la communauté Lenca 5.1 Le secteur des industries extractives dans nos communautés 5.2 Similitudes 5.3 Différences 5.4 Solidarité	5.1 Discussion en plénière 5.2 et 5.3 Travail en groupe 5.4 Rédiger un message de solidarité 5.4.1 Lettre collective 5.4.2 Clips vidéo 5.4.3 Jeu de rôle	
6	Partage des apprentissages	Travail en groupe et en plénière	

ACTIVITÉS

1. Présentation interactive (introduction)

- A. L'équipe de facilitation se présente.
- B. Les participant.e.s se présentent.
- C. Expliquez le contexte et le but de l'exercice conformément à l'introduction et aux objectifs ci-dessus. Questions pour sonder les connaissances des participant.e.s :
 - a. Qui connaît des activistes qui ont été attaqué.e.s ou menacé.e.s ?
 - b. Qui connaît Berta Cáceres ?

- c. Que signifie le terme « le secteur des industries extractives » pour les participant.e.s ?
- d. Quels projets extractivistes sont présents dans nos communautés ?
- e. Quelles sont les attentes et les règles de base pour la session d'aujourd'hui ?

Les activités de réalisation d'un code et d'un podcast sont proposées au choix. Il appartient à l'équipe de facilitation de décider laquelle proposer, en fonction du temps et du matériel disponibles. Le code et le podcast peuvent également être proposés ensemble aux participant.e.s pour approfondir un sujet. Il faut garder à l'esprit qu'une activité ultérieure proposera aux participant.e.s de réaliser leur propre code ou podcast. Le choix du matériel principal utilisé dans l'activité 2 dépend de l'option choisie pour la suite. En d'autres termes, il serait logique que les participant.e.s, qui devront réaliser un code lors de l'activité 4, se concentrent sur le code comme principale source d'information lors de l'activité 2. De la même manière, les participant.e.s qui produiront un podcast lors de l'activité 4 devraient se concentrer sur le podcast lors de l'activité 2.

2.1 Analyse d'un code (Qui était Berta Cáceres ?)

Cet exercice nécessite la production d'une représentation visuelle de la vie et de l'activisme de Berta Cáceres qui puisse servir comme « code ». Si vous souhaitez utiliser le matériel visuel produit par CMI! à cette fin, veuillez contacter ronaldwesso@gmail.com ou alexa@justassociates.org ou info@justassociates.org

- A. Les participant.e.s observent une représentation visuelle (code) de la vie et de l'activisme de Berta Cáceres.
- B. Les participant.e.s forment de petits groupes pour discuter des questions suivantes :
 - i. Que voyez-vous sur les images ?
 - ii. Quels sont les problèmes dans cette communauté ?
 - iii. Quelles sont les causes de ces problèmes ? [à ce stade, l'équipe de facilitation pourrait, si le temps le permet, proposer un compte-rendu en séance plénière pour un moment de partage et d'échange sur ce qui s'est dit dans les groupes, avant de poser des questions d'approfondissement plus spécifiques. Cela permettrait de savoir si les problèmes abordés dans les questions ultérieures ont déjà

- été mentionnés par les participantes, et donc susceptibles d'exister dans leurs propres communautés.]
- iv. Quel a été le rôle des investisseurs ?
- v. Quel a été le rôle des décideurs politiques et étatiques ?
- vi. Y a-t-il eu d'autres acteurs externes jouant un rôle en relation avec le problème (visible, caché) ?
- vii. Quelle a été la position des femmes ?
- viii. Qu'est-il arrivé à la Terre et aux ressources naturelles ?
- ix. Quelle place a été donnée à la violence et la répression ? Pour toute la communauté/pour les femmes ?
- x. Quelle a été l'expérience des communautés autochtones ?
- C. *Afin de gérer le temps ou de permettre un approfondissement des différentes questions, l'équipe de facilitation peut répartir les questions entre les différents groupes, au lieu de demander à tous les groupes d'aborder toutes les questions.*
- D. Compte rendu en plénière et discussion entre les participant.e.s et l'équipe de facilitation afin faciliter une interprétation globale et partagée des informations glanées.

2.2 Analyse d'un podcast (Qui était Berta Cáceres ?)

Cet exercice nécessite la production d'un podcast sur la vie et l'activisme de Berta Cáceres qui puisse servir comme « code ». Si vous souhaitez utiliser le podcast produit par CMI! à cette fin, veuillez contacter ronaldwesso@gmail.com ou alexa@justassociates.org ou info@justassociates.org

- A. Les participant.e.s écoutent un support audio (podcast) sur la vie et l'activisme de Berta Cáceres.
- B. Les participant.e.s forment de petits groupes pour discuter des questions suivantes :
 - i. Qu'entendez-vous dans le podcast ?
 - ii. Quels sont les problèmes dans cette communauté ?
 - iii. e) Quelles sont les causes de ces problèmes ? *à ce stade, l'équipe de facilitation pourrait, si le temps le permet, proposer une séance plénière pour partager et échanger sur le contenu des discussions en groupes, avant de poser des questions d'approfondissement plus spécifiques. Cela indi-*

querait si les problèmes abordés dans les questions ultérieures ont déjà été mentionnés par les participantes.

- iv. Qui sont les investisseurs ? Quel a été leur rôle ?
- v. Qui sont les décideurs politiques et étatiques ? Quel a été leur rôle ?
- vi. Quelle a été la position des femmes ? Pourquoi pensons-nous qu'elles ont adopté cette position ?
- vii. Qu'est-il arrivé à la Terre et aux ressources naturelles ?
- viii. Quelle place a été donnée à la violence et la répression ?
- ix. Quelle a été l'expérience des communautés autochtones ?

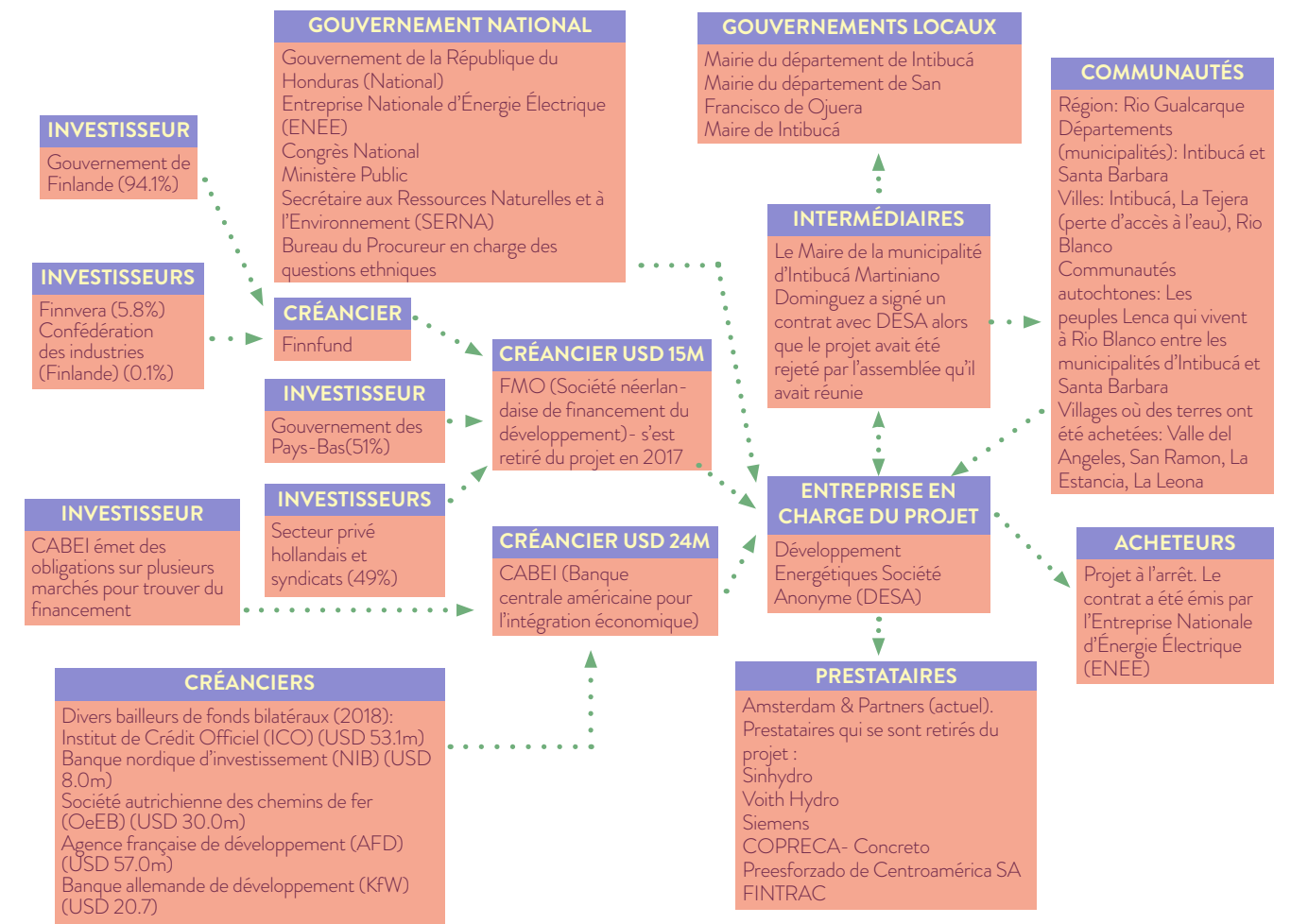
- C. Afin de gérer le temps ou de permettre un approfondissement des différentes questions, l'équipe de facilitation peut répartir les questions entre les différents groupes au lieu de demander à tous les groupes d'aborder toutes les questions.
- D. Compte rendu en plénière et discussion pour faciliter une interprétation globale et partagée des informations par l'équipe de facilitation et les participantes.

3.1 Diagramme actuel de la chaîne d'investissement du barrage d'Agua Zarca (chaînes d'investissement et intermédiaires)

Cette activité s'inspire du rapport de recherche « Dans les coulisses de l'industrie extractive : perspectives critiques du Honduras, de l'Indonésie et du Zimbabwe » de Salena Fay Tramel et Arif Naqvi, pages 42 à 46. Ce rapport n'a pas été publié. Si vous souhaitez y avoir accès, merci de contacter alexa@justassociates.org

- A. Chaque participante reçoit une copie du schéma de la chaîne d'investissement du barrage d'Agua Zarca (1) :

AGUA ZARCA CHAÎNE D'INVESTISSEMENT



- B.** Questions et points pour la présentation et la discussion :
- i.** Quel est le but d'un tel diagramme ? Introduisez le concept de « points de pression »
 - ii.** Qu'est-ce qu'une chaîne d'investissement ? Quels ont été les acteurs en amont, intermédiaires et en aval de cette chaîne d'investissement ?
 - iii.** Comment le fait de détenir ces informations a-t-il profité aux luttes du peuple Lenca ?
 - iv.** Serait-il utile de faire un schéma similaire concernant les projets extractivistes dans nos communautés ?

3.2 Réaliser un diagramme de chaîne d'investissement (chaînes d'investissement et intermédiaires)

A. Les participant.e.s reçoivent le tableau suivant :

Nom de la communauté :			
Nom de l'organisation/du mouvement :			
Nom et type de projet extractiviste :			
Acteurs en amont	Acteurs intermédiaires	Acteurs en aval	Rôles
Exemple : Investisseur Neoliberal Investment Bank			Investisseur, créancier
	Responsable du projet : Extractive Projects Contractors (Pty) Ltd		Responsable du projet
		Exemple : London Buyers Company (plc)	Acheteur de produits

- B. Les participant.e.s travaillent en petits groupes pour compléter le tableau et dresser une liste des acteurs de la chaîne d'investissement du projet extractiviste qui affecte leur communauté.
- C. Des précautions sont prises pour identifier les lacunes existantes en termes d'information disponible.
- D. **Discussion** : Comment trouver les informations manquantes ?
- E. **Discussion** : Quels acteurs sont vulnérables aux pressions ? Quel type de pression peut les empêcher de mettre ce projet en œuvre ?

Les deux activités suivantes, respectivement la réalisation d'un code et d'un podcast³, sont proposées au choix à l'équipe de facilitation, en fonction des circonstances.

4.1 Produire un code (Le secteur des industries extractives dans nos communautés)

- A. Les participant.e.s doivent rassembler des images, des dessins et des symboles qui pourraient servir pour représenter leurs expériences de l'extractivisme dans leurs communautés. Sur la base de l'expérience vécue à Agua Zarca, ces supports pourraient recouvrir les catégories suivantes :
 - ◇ Des institutions financières internationales
 - ◇ Des investisseurs étrangers et des créanciers
 - ◇ Des institutions multilatérales
 - ◇ Le gouvernement national
 - ◇ Les forces armées
 - ◇ Le gouvernement local
 - ◇ Des entreprises locales
 - ◇ Des femmes
 - ◇ Des communautés
 - ◇ La terre et les ressources naturelles
 - ◇ Des communautés autochtones
 - ◇ Des travailleurs et des travailleuses
 - ◇ Les petits agriculteurs et agricultrices
 - ◇ De la répression et de la violence

³ Les facilitatrices voudront peut-être appeler cela un clip audio si les participantes sont intimidées par l'idée de produire un podcast.

- B. Les images sont disposées sur un grand support commun.
- C. À l'aide de symboles représentant des sourires et des larmes, les images sont connectées en montrant qui/ce qui fait sourire ou pleurer.
- D. *Cela peut fonctionner avec des coupures de magazines/journaux et de simples dessins, ou avec l'impression d'images à partir d'Internet et des téléphones portables des participantes. Il existe des logiciels qui permettent de combiner à l'écran des images, des dessins et des connexions entre ceux-ci. L'équipe de facilitation (et les participantes) doivent décider comment procéder en fonction de leurs préférences et de la technologie et des ressources disponibles⁴.*

4.2 Réaliser un podcast (Le secteur des industries extractives dans nos communautés)

Une page d'instruction s'éparée est jointe pour guider la production d'un clip audio à l'aide de téléphones portables.

5.1 Discussion en plénière (Le secteur des industries extractives dans nos communautés)

- A. Les participant.e.s écoutent le podcast et/ou observent le code produit dans l'activité 4.
- B. Discussion en plénière :
 - ◇ Quelle histoire raconte-t-il sur le secteur des industries extractives dans nos communautés ?
 - ◇ Omet-il quelque chose d'important ?
 - ◇ Y a-t-il des éléments dans l'histoire qui doivent être corrigés ?
 - ◇ Où se situent les femmes dans notre histoire ?

⁴ Une feuille d'instructions sera fournie séparément pour guider la production du code.

5.2 et 5.3 Travail de groupe (similitudes et différences entre nos expériences et ce que nous avons appris sur la communauté Lenca)

- A. Les participant.e.s se divisent en deux groupes.
- B. Le groupe 1 discute des similitudes entre son expérience et celle de la communauté Lenca.
- C. Le groupe 2 discute des différences entre son expérience et celle de la communauté Lenca.
- D. Questions spécifiques à inclure dans la discussion :
 - ◇ Le rôle des investisseurs ;
 - ◇ Le rôle des institutions gouvernementales ;
 - ◇ Violence et répression ;
 - ◇ Moyens d'existence communautaires ;
 - ◇ Les rôles et les luttes des femmes ;
 - ◇ Les communautés autochtones et leurs droits ;
 - ◇ Le consentement libre, préalable et éclairé ;
 - ◇ Rapport en plénière.

5.4 Élaborer un message de solidarité (solidarité entre nos communautés et les luttes de la communauté Lenca)

- A. En petits groupes⁵ : Quel genre de solidarité nos communautés et celle de la communauté Lenca peuvent-elles mettre en place pour se soutenir mutuellement ?
- B. Les participant.e.s se rassemblent en trois groupes.
- C. Les trois groupes partagent et échangent sur les points soulevés dans les petits groupes.

5.4.1 Lettre collective

- D. Le groupe 1 rédige une lettre collective pour la communauté Lenca, un témoignage de solidarité basé sur les points partagés dans l'activité 5.4.

⁵ Deux ou trois participantes assises côte à côte prennent un moment pour échanger sur un sujet. Tous ces petits groupes échangent en même temps.

5.4.2 Clips vidéo

- E. Le groupe 2 enregistre de courtes vidéos⁶ de messages de solidarité de membres du groupe basées sur les points partagés dans l'activité 5.4.

5.4.3 Jeu de rôle

- F. Le groupe 3 crée un jeu de rôle succinct illustrant un message de solidarité avec le peuple Lenca basé sur les points partagés dans l'activité 5.4.
- G. Plénière – mise en commun des lettres, des clips vidéo et du jeu de rôle.

6. Travaux de groupe et plénière (partage des enseignements)

- A. Les participant.e.s se répartissent en 4 groupes.
- B. Tous les groupes discutent sur la base de la même question : comment pouvons-nous partager ce que nous avons appris avec nos communautés ?
- C. Compte rendu et discussion en plénière.

À la fin de cet exercice, les participant.e.s auront créé et échangé sur les réalisations suivantes :

- A. Un code visuel et/ou un clip sonore/un podcast représentant leurs expériences de projets extractivistes dans leurs communautés.
- B. Un tableau d'informations en vue de la réalisation d'un schéma représentant la chaîne d'investissement des projets extractivistes dans leurs communautés.
- C. Une liste d'informations manquantes et de sources possibles pour compléter le diagramme de la chaîne d'investissement.
- D. Une liste de similitudes et de différences entre leurs expériences de projets extractivistes et les expériences de la communauté Lenca au Honduras.
- E. Une lettre et/ou des clips vidéo et/ou un jeu de rôle qui illustrent leur représentation de la solidarité entre leurs communautés et la communauté Lenca.
- F. Une liste de suggestions et d'idées pour partager les apprentissages tirés de l'exercice avec d'autres membres de leurs communautés.

⁶ Les vidéos doivent être enregistrées avec des téléphones portables.



Activité 4.1 Production d'un code visuel

1. Un code est une représentation visuelle qui nourrit les échanges sur un sujet donné.
2. Il illustre ou soulève les questions que vous souhaitez poser sur le sujet. Vous invitez les personnes avec lesquelles vous travaillez à apporter leurs propres réponses à ces questions. Le code ne propose pas de réponses.
3. Si la représentation proposée inclut les réponses des personnes qui facilitent, il ne s'agit plus d'un code mais d'une illustration.
4. Dans cette activité, par exemple, un ensemble de questions possibles concerne les institutions financières internationales : Quels rôles jouent la Banque mondiale et le FMI? Comment les activistes et les communautés devraient-ils/elles réagir face à ces institutions? Le rôle du code est de poser ces questions ou d'attirer l'attention sur elles et non d'illustrer les réponses de l'équipe de facilitation.
5. Une manière pour les participant.e.s de produire un code sur leurs propres luttes lors d'un atelier est de rechercher des images sur Internet, de les imprimer pour ensuite les découper et les coller sur des feuilles de papier en format A3. Cette méthode nécessite un accès à l'Internet, à un ordinateur et à une imprimante.
6. Les autres points à garder à l'esprit lors de la création d'un code incluent :
 - a. Les codes doivent traiter d'un sujet envers lequel la communauté a des sentiments forts.
 - b. Les codes doivent illustrer des scènes familières aux participant.e.s.
 - c. Les codes doivent se concentrer sur un thème particulier.
 - d. Les codes doivent représenter une personne, au moins, avec laquelle les participant.e.s peuvent s'identifier.

Activité 4.2 Production d'un podcast

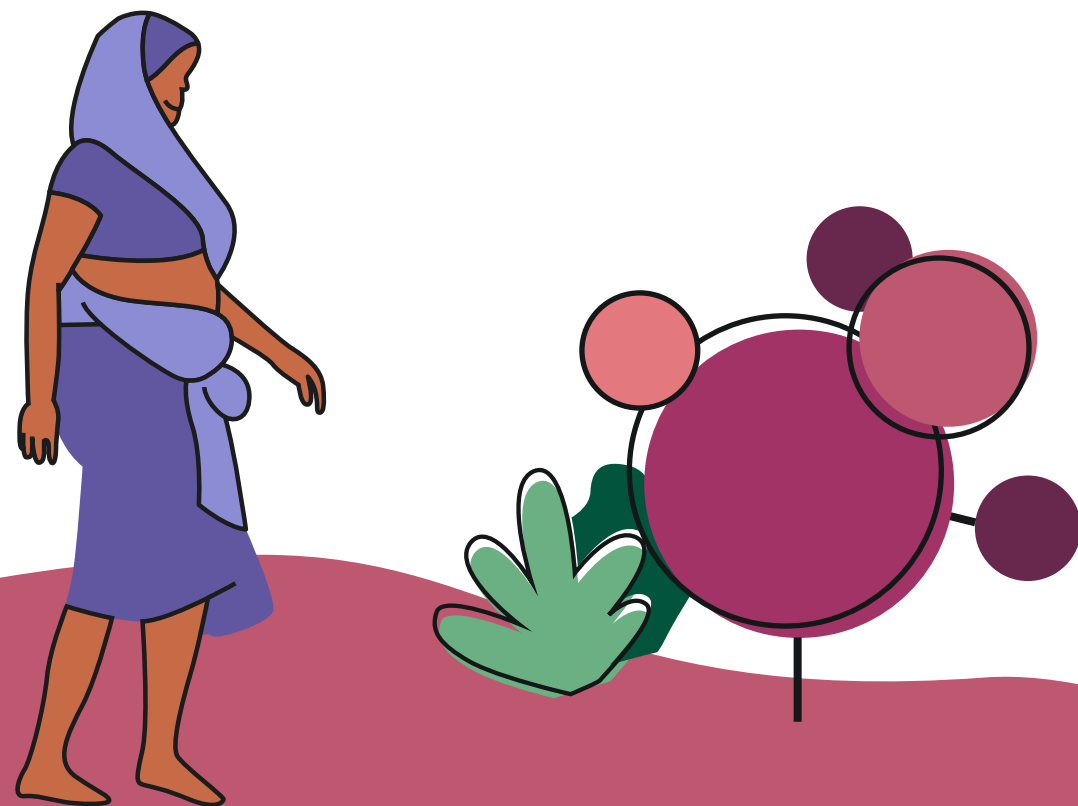
- A. Cette annexe a pour but d'aider les participant.e.s à enregistrer un podcast/clip sonore qui relate leurs expériences et luttes en lien avec les projets extractifs. Préalablement à cet exercice, les participant.e.s auront écouté et analysé le podcast sur la vie et l'activisme de Berta Cáceres (voir l'activité 2.2.).
- B. Les participant.e.s se répartissent en groupes de cinq. Les membres du groupe doivent être de la même communauté ou organisation, car l'enregistrement audio se concentrera sur une communauté spécifique. Ce serait intéressant qu'il y ait plus d'un groupe de la même communauté afin de comparer les différents récits.
- C. L'étape suivante est de relater le vécu de cette communauté par rapport aux projets extractifs et leur résistance face à ces projets. On reprend les mêmes questions que celles de l'activité 2.2. Les mots clés qui aident à raconter l'histoire sont écrits sur une feuille de papier journal. Les questions sont :
 - ♦ Quels sont les problèmes rencontrés par cette communauté ?
 - ♦ Quelles sont les causes de ces problèmes ?
 - ♦ Quel a été le rôle des investisseurs ?
 - ♦ Quel a été le rôle des décideurs politiques et des instances relevant de l'État ?
 - ♦ Quelle a été la position des femmes ?
 - ♦ Quel a été l'impact sur la Terre et les ressources naturelles ?
 - ♦ Quels rôles ont eu la violence et la répression ?
 - ♦ Quelle a été l'expérience des communautés autochtones ?
- D. Le groupe utilise la méthode du relais pour s'entraîner à raconter l'histoire. Cela signifie que chaque membre du groupe raconte une partie de l'histoire, puis passe le relais à un autre membre qui à son tour continue le récit. [Il est recommandé d'utiliser un vrai bâton de parole.] L'histoire commence par la présentation de la commu-

nauté, l'organisation et les membres du groupe. Le récit se poursuit en répondant aux questions mentionnées ci-dessus.

- E. Lorsque le groupe est capable de raconter l'histoire avec fluidité, l'étape suivante consiste à enregistrer l'histoire. La plupart des téléphones portables ont des applications d'enregistrement vocal standards. Les options d'enregistrement sur WhatsApp conviennent également et l'enregistrement peut ainsi être partagé facilement avec les facilitatrices et avec les participant.e.s.
- F. Lorsque le groupe est satisfait de l'enregistrement, il est diffusé dans la salle pour être écouté par l'ensemble des participant.e.s. Il peut également être partagé via WhatsApp et d'autres plateformes.

LIEN VERS LE PODCAST

<https://soundcloud.com/justassociates/solidarite-avec-ber-ta-podcast>



TRANSCRIPT DU PODCAST

Bonjour, je m'appelle Leila Wesso et j'ai 24 ans. Je suis née à Cape Town en Afrique du Sud et depuis 2018 je réside à Johannesburg. Je suis une femme de couleur, étudiante à l'université et fille au pair m'occupant de deux enfants. Je milite également contre la violence à l'égard des femmes. Mon activisme est purement une réponse face à une nécessité. Dans mon monde idéal, ce podcast ne parlerait pas du meurtre d'une camarade. Voici donc l'histoire de Berta. J'ai entendu parler de Berta Cáceres par mon père qui milite pour les communautés touchées par l'exploitation minière. Sur sa page Wikipédia, j'ai découvert qu'elle était née au Honduras, un pays regorge de merveilles telles que des forêts tropicales humides, des grandes rivières et même des sites antiques des civilisations mayas. Ces merveilles contrastent avec l'oppression vécue par les femmes, les Noirs.e.s, les communautés autochtones, les agriculteurs/agricultrices/travailleurs agricoles pauvres. Le Honduras est également un pays en proie à la violence et en 2009, les militaires ont vicieusement pris le pouvoir et déclaré le pays ouvert aux capitalistes du monde entier désireux de faire des affaires. J'ai pu remarquer de fortes similitudes entre le Honduras et l'Afrique du Sud. La lutte de Berta contre l'injustice m'a touchée. Je voulais en savoir plus, alors j'ai été sur Youtube pour chercher des informations sur son activisme, son leadership et aussi sur sa fin tragique et brutale. Berta Cáceres s'est élevée contre le racisme, le patriarcat, le néolibéralisme et l'exploitation de la terre et de ses habitantes. Elle s'est battue sans crainte et sans relâche pour le juste traitement de sa communauté indigène, le peuple Lenca. À partir de 2008, sa lutte s'est concentrée contre la construction du barrage d'Agua Zaca. Ce projet de barrage hydraulique menaçait la terre sur laquelle vivait son peuple et la survie de toute la communauté : Avec sa construction, les femmes perdraient les moyens de subsistance offerts par la terre et se retrouveraient sans ressources et affamées. Le projet de barrage d'Agua Zaca était soutenu par les plus hautes instances du gouvernement et de l'investissement. Berta faisait donc face à un adversaire puissant. Sa vie était en danger. Les forces armées tuaient des militants qui résistaient au barrage. Berta et ses camarades ont pu attirer l'attention du monde entier sur leur cause et en 2015, elle a reçu le prestigieux prix Goldman pour l'environnement. Elle fut alors

identifiée comme une ennemie de l'État et des capitalistes qui devaient bénéficier de la construction du barrage. Dans la terrible nuit du 2 mars 2016, des assassins sont entrés chez elle et l'ont tuée. Sa vie a été balayée à cause de ce en quoi elle croyait. Au lendemain de son meurtre, ses camarades ont mobilisé la solidarité du monde entier et de nombreuses ONG et activistes internationaux se sont impliqués.e.s. Sous la pression internationale, La Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO) s'est retirée et la construction du barrage d'Agua Zaca a été interrompue. La mort de Berta a provoqué un tollé mondial et des manifestations. Des appels à mener l'enquête sur les circonstances de sa mort ont été lancés par des personnalités publiques, des dirigeants et des activistes du monde entier. Ce fut une perte douloureuse pour la communauté militante, à l'origine de manifestations au Honduras. Beaucoup de choses ne sont devenues claires qu'après le meurtre de Berta. Les experts enquêtant sur l'affaire ont noté que la Banque centra-méricaine d'intégration économique, le FMO et le Finfund avaient poursuivi une stratégie visant à contrôler, neutraliser et éliminer toute forme d'opposition au projet. Au total, 7 hommes ont été arrêtés pour son meurtre. Pour l'instant, la construction du barrage d'Agua Zaca est au point mort. L'histoire de Berta est mon histoire. Les luttes de Berta sont mes luttes. Mon pays, l'Afrique du Sud, est l'un des plus grands sites miniers du monde. Et ce sont des personnes asservies qui travaillent dans ces mines. Mon beau pays et son peuple sont détruits et exploités. Et les rêves de mon peuple écrasés. Nos moyens de subsistance sont abandonnés pour rendre les capitalistes encore plus riches. Aujourd'hui, mon pays est une nation violente où une femme est tuée toutes les 3 heures. Je ne veux pas mourir à cause de la situation dramatique dans laquelle mon pays et son peuple se trouvent actuellement. Écoutez-moi.

L'ENQUÊTE COMMUNAU- TAIRE

Module 3



Objectifs de ce module

Au terme de ce module, les participant.e.s auront :

1. Compris comment concevoir une enquête communautaire pour identifier les questions clés⁷. Pour atteindre cet objectif, les participant.e.s auront recours aux compétences et concepts suivants :
 - a. Questions clés ;
 - b. Former une équipe d'enquête ;
 - c. Conception et mise en œuvre d'une enquête informelle ;
 - d. Conception d'un code et création d'une liste de questions pour l'analyse critique des sujets abordés ;
 - e. Identification de liens politiques et institutionnels avec les sujets identifiés ;
 - f. Utilisation de la narration et de la sculpture humaine pour présenter les résultats de l'enquête communautaire.

L'objectif de cet exercice est d'identifier des questions clés dans les communautés touchées par les industries extractives.

Les thèmes clés sont « des questions si importantes pour la communauté, qu'elles généreront suffisamment d'énergie pour briser l'apathie et stimuler l'initiative chez ses membres. »

L'équipe de facilitation et les organisatrices peuvent utiliser ce module de deux manières. Dans une première approche, les facilitatrices proposent une formation. Les participant.e.s y apprennent les concepts de base et les compétences impliquées dans la conception et la mise en œuvre d'une enquête communautaire afin d'identifier les thèmes génératifs. Cela peut être fait lors d'un atelier d'une journée. Le résultat escompté est que les participant.e.s puissent quitter l'atelier en étant capables de participer à la conception et à la mise en œuvre de ladite enquête communautaire. Cette manière de procéder peut également servir de préparation à la seconde approche.

La deuxième manière d'utiliser ce module est la conception et la mise en œuvre proprement dites d'une enquête communautaire. Elle se déroule sur une période

⁷ Sauf indication contraire, le contenu de cet exercice est extrait du chapitre 2 du volume 1 du manuel *Training for Transformation (Se former au changement)* par Anne Hope et Sally Timmel, 1995, édition révisée. (2)

d'au moins quelques jours et peut prendre plus de temps. Les participant.e.s se réunissent tout d'abord en atelier pour se familiariser avec les concepts et les procédures propres à une enquête communautaire. Ils conçoivent ensuite une enquête, la planifient et la mettent en œuvre dans la communauté en fonction des thèmes génératifs qui auront été identifiés et analysés. Cela implique des visites sur le terrain et de multiples séances de formation et d'analyse. Le résultat escompté est l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus d'enquête communautaire avec des sujets clés pour une communauté particulière affectée par des industries extractives, sujets qui auront été identifiés et analysés par un groupe de facilitatrices et d'organisateur.s et impliqués dans cette communauté.

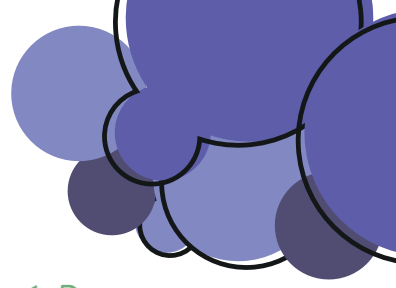
Programme d'activités

	SUJET	MÉTHODE
1.	Introduction	Présentation interactive
2.	Nous et notre communauté	Jeu-questionnaire et enquête sur les contacts téléphoniques
3.	Former une équipe d'enquête	3.1 Bâton de parole
4.	Concevoir et mettre en œuvre une enquête informelle	4.1. Collecte des informations de l'enquête 4.2. Organisation et analyse des informations collectées et informations complémentaires
5.	Analyse critique des thèmes	Codes et liste de questions
6.	Présentation des résultats de l'analyse de l'enquête communautaire	Récits et sculptures humaines

ACTIVITÉS

1. Introduction

- ♦ Présentation de l'équipe de facilitation ;
- ♦ Vue d'ensemble du cours selon l'introduction ci-dessus ;
- ♦ Présentation des participant.e.s ;
- ♦ Introduction des objectifs de l'exercice tel que proposé ci-dessus ;
- ♦ Formulation des attentes et des règles de base.



2. Nous et notre communauté - examiner et approfondir notre connaissance les uns des autres

Le but de cette activité est de montrer les bénéfices possibles de l'enquête communautaire. Pour cela, il faut faciliter un processus qui amène les participant.e.s à identifier leurs lacunes en termes de connaissance de la communauté elle-même, ainsi que les lacunes qui existent dans leur communauté en ce qui les concerne. Il est parfois difficile pour les activistes d'accepter que ces lacunes existent.

Voir les instructions pour présenter cette activité dans le document intitulé « Nous et notre communauté ». Ces instructions incluent une présentation en format PowerPoint et un questionnaire Google. Les facilitatrices doivent guider l'enquête en personne ou en ligne. Le lien vers le questionnaire Google peut être partagé dans un groupe WhatsApp pour les participant.e.s. Les résultats du sondage sont partagés avec les participant.e.s qui sont invitées à y réfléchir.

3. Former une équipe d'enquête

L'équipe d'enquête sera avant tout composée des membres du groupe d'activistes de la communauté interrogée. Il est important d'impliquer autant de membres du groupe que possible. Tant pour le groupe d'activistes que pour la communauté au sens large, l'expérience tirée de la réalisation de cette enquête pourrait être aussi importante que ses résultats. Le cas échéant, de larges groupes d'activistes pourraient être organisés en équipes plus petites auxquelles on pourrait demander de sonder certaines questions ou espaces particuliers.

La plupart des équipes d'enquête bénéficieraient de la participation de personnes ayant une formation et une expérience pertinentes en la matière. Les chercheuses, les éducatrices, les journalistes, les spécialistes du développement, les infirmières, les travailleuses sociales et d'autres professionnelles peuvent apporter une contribution précieuse, même si elles sont recrutées à l'extérieur de la communauté. Il est important que les personnes ayant cette expérience comprennent qu'il est nécessaire de renoncer à l'élitisme hiérarchique de leur environnement professionnel pour accomplir ce travail. Le travail doit être fait dans un esprit égalitaire et de libre coopération entre les personnes.

L'équipe doit refléter autant que possible la composition de la communauté. Dans les groupes mixtes, il faut veiller tout particulièrement à garantir la participation des femmes. L'existence du sexisme institutionnalisé et la manière dont il sape la participation des femmes devraient être abordé et mis au premier plan. La même approche devrait être adoptée pour les questions de sexualité, de genre, de race, d'ethnicité, d'indigénéité, de nationalité et d'autres formes d'oppression structurelle. Une attention particulière doit être accordée aux capacités des membres de l'équipe à comprendre les langues et les expressions idiomatiques utilisées dans la communauté.

Si l'équipe doit être ancrée dans la communauté, ses membres doivent également avoir la capacité de prendre un certain recul pour pouvoir envisager la communauté avec une certaine objectivité. Cela peut être difficile pour les activistes, qui sont souvent formatées et influencées par leurs luttes pour être entendues et reconnues comme porte-parole de leurs communautés. Un dictionnaire définit l'objectivité comme « le fait de se baser sur des faits et de ne pas être influencée par des croyances et des sentiments personnels »⁸. Or, personne ne peut être pleinement objectif.ve car nul ne peut prétendre ne pas être influencé par des croyances et des sentiments personnels. Dans le contexte de cette activité, l'objectivité peut donc être considérée comme la capacité d'enregistrer et de rapporter, avec un niveau élevé de précision, les sentiments et les croyances d'autres personnes lorsque ceux-ci sont différents, voire opposés aux vôtres.

Cette capacité à faire preuve d'objectivité est quelque chose qui peut être acquis, mis en pratique et amélioré. Il existe différentes méthodes auxquelles l'équipe de facilitation peut recourir pour ce faire, comme demander simplement aux participant.e.s d'imaginer une personne dont ils-elles ne savent rien, sauf que cette personne ne connaît rien de la situation vécue dans la communauté. Les participant.e.s sont ensuite invitées à présenter leur communauté à cette personne imaginaire. Une autre méthode consiste pour les participant.e.s à préparer un jeu de rôle dans lequel on leur demande de représenter un personnage tel qu'un grand actionnaire du projet extractiviste ou un membre de la communauté qui soutient le projet. Vous trouverez ci-dessous un exemple d'activité visant à développer ce type d'objectivité.

8 Cambridge Dictionary of English

3.1 Écouter avec objectivité : Le « bâton de parole » (3)

- A. Cette activité peut se faire en plénière ou en groupes.
- B. Les participant.e.s sont invité.e.s à discuter des questions :
 - ◇ Quelles sont les questions qu'une enquête communautaire devrait couvrir ?
 - ◇ Quelles questions ne doit-elle pas couvrir ?
 - ◇ Quels sont les défis qui se présenteront à l'équipe chargée de l'enquête ?
- C. La première personne à prendre la parole reçoit un bâton de parole et dispose de deux minutes pour exprimer son opinion.
- D. La règle est que vous ne pouvez exprimer votre opinion qu'après avoir reçu le bâton de parole.
- E. Si vous souhaitez prendre la parole, vous levez la main. Lorsque la facilitatrice vous y autorise, vous êtes invitée à répéter le point soulevé par la dernière personne qui a parlé. Si et quand cette personne estime que vous avez fait valoir son point de vue qui démontre que vous lui avez prêté attention et que vous l'avez compris, elle vous remet le bâton de parole. Vous avez alors la possibilité de faire valoir votre propre point de vue.
- F. Cette procédure est suivie tout au long de la discussion.
- G. *« Le bâton de parole est un outil ancien, issu de traditions autochtones (amérindiennes) pour guérir les relations en apprenant à écouter les autres et à dire sa vérité. Nous avons demandé la permission à des amis autochtones d'utiliser le bâton de parole pour aider les personnes à se relier les unes aux autres et à commencer un dialogue par de l'écoute. Ils nous ont gracieusement accordé leur autorisation. »* (3)

Le bâton de parole est adapté aux besoins contemporains. Le bâton circule dans le cercle. La personne qui détient le bâton de parole est la seule à parler. Tout le monde écoute. Il n'y a absolument aucune interruption. Le point de vue de chacun.e est entendu. De grands conseils de l'Amérique autochtone se sont tenus de cette façon et le Conseil des anciens a pris des décisions après avoir écouté tous les points de vue exprimés⁹ ». (3)

⁹ La méthode a été légèrement modifiée pour cette activité, mais les principes restent les mêmes.

4. Concevoir et mettre en œuvre une enquête informelle

- A. L'équipe d'enquête élabore une série de questions pour les guider dans leur démarche. *Les enquêtes informelles sont différentes des enquêtes traditionnelles. Il s'agit d'écouter librement des conversations non structurées plutôt que de collecter des informations à l'aide de questionnaires précis. Le but des questions est de proposer un cadre général plutôt qu'une liste précise. Voici une série de thématiques couramment utilisées qui couvre six domaines de base de la vie :*
 - i. *Comment les personnes satisfont/ne satisfont-elles pas leurs besoins physiques de base ?*
 - ii. *Quelle est la qualité des relations sociales et interpersonnelles entre les personnes ?*
 - iii. *Comment fonctionnent les processus et les structures de prise de décision communautaire ?*
 - iv. *Quelles sont les dynamiques en matière d'éducation et de socialisation ?*
 - v. *Quels sont les loisirs que pratiquent les personnes ?*
 - vi. *Quelles sont les croyances et les valeurs qui influencent cette communauté ?*
- B. *L'équipe se prépare à écouter, enregistrer et reproduire ce qu'elle aura entendu, autant que possible sans jugement. Les sous-questions suivantes peuvent aider à susciter des réponses concrètes et détaillées aux questions ci-dessus :*
 - ◇ *Que font les personnes ?*
 - ◇ *Quels changements se produisent ?*
 - ◇ *Qu'est-ce qui motive les gens ?*
 - ◇ *Quels enjeux dans ces domaines suscitent les émotions les plus fortes ? Quelles sont ces émotions ?*
 - ◇ *Quels sont les mots les plus fréquemment utilisés dans les discussions communautaires ?*
- C. *L'équipe identifie des lieux où une telle enquête susciterait un intérêt : Où ont lieu les conversations intéressantes pour l'équipe ? Une enquête communautaire s'intéresse aux conversations quotidiennes en cours dans une communauté et ne recourt à des méthodes plus formelles, telles que des discussions de groupe organisées, que comme option de secours. Des exemples de tels lieux pourraient être :*



- ◇ Des marchés ;
- ◇ Des lieux d'arrivée et de départ de transports publics ;
- ◇ Des évènements sportifs ;
- ◇ Des réunions culturelles et religieuses ;
- ◇ Partout où les personnes doivent attendre.

4.1 Collecte des informations de l'enquête

- A.** L'équipe doit trouver des moyens de faire savoir à la communauté que l'enquête est en cours et quels sont ses objectifs. Les questions de consentement et d'anonymat doivent être traitées correctement. Aucune information ne sera utilisée ni aucune personne identifiée sans leur consentement. Il s'agit d'assurer une large participation et d'éviter les soupçons. Parmi les manières et les supports pour aborder ces points, on trouve :
- ◇ Un dépliant à distribuer largement ;
 - ◇ Les médias locaux et médias sociaux ;
 - ◇ Les panneaux d'affichage ;
 - ◇ Les coordonnées du groupe réalisant l'enquête ;
 - ◇ Une assurance de l'anonymat des personnes participantes ;
 - ◇ Le recours aux institutions locales telles que les écoles, les groupes religieux et les clubs pour annoncer l'enquête.
- B.** Les membres de l'équipe doivent écouter activement les conversations en cours plutôt que poser des questions spécifiques.
- C.** L'enquête s'intéresse aux expériences et aux sentiments subjectifs des membres de la communauté. Quels sont les problèmes qui les préoccupent particulièrement ?
- D.** L'équipe recherche des sujets clés : « les questions qui sont si importantes pour la communauté qu'elles généreront suffisamment d'énergie pour briser l'apathie et stimuler l'initiative chez ses membres. »
- E.** Dans le cadre du travail de terrain de collecte d'informations, la sécurité des membres de l'équipe et de la communauté doit être une considération primordiale.

4.2 Organisation et analyse des informations collectées et informations complémentaires

- A.** L'équipe se réunit pour partager les informations recueillies et identifier les thèmes qui ont émergé.
- B.** Les points qui doivent faire l'objet de recherches supplémentaires sont identifiés. Des enquêteurs pour réaliser cette tâche et des ressources potentielles sont identifiés. Deux types particuliers de sources sont pertinents pour de nombreux thèmes :
- ◇ Toute recherche sur la communauté publiée et disponible ;
 - ◇ Lois et politiques de tous les niveaux de gouvernement et d'autres institutions puissantes qui sont pertinentes pour le sujet d'enquête choisi.
- C.** L'équipe doit trouver des moyens d'organiser et de présenter les informations en fonction de ses préférences et de ses besoins. Voici une grille adaptée du manuel Training for Transformation (2) à titre d'exemple :

GRILLE SUR LES THÈMES CLÉS

Thème	Éco- nomie/ besoins physiques	Relations so- ciales/relations interperson- nelles (et de genre)	Prise de décision/ politique	Éducation/ socialisation	Loisirs	Croyances/ valeurs
Chô- mage	Manque de revenus	Conflit de genre/masculini- té menacée Criminalité	Politiques de pro- tection contre le chômage Pro- grammes de création d'emplois Politique macro- écono- mique	Formation profession- nelle Éducation politique	Abus d'al- cool et de drogues Accès aux sports et aux divertisse- ments	Normes de genre autour du travail Notions de valeur humaine basées sur le statut en matière d'emploi Justification du chômage comme consé- quence de choix personnels plutôt que comme résultat de politiques

La grille est basée sur la présomption que la plupart des questions soulevées sont liées aux six domaines de la vie identifiés ci-dessus (voir l'activité 4).

- D. L'équipe classe les thèmes clés avec ceux qui génèrent le plus d'émotions, d'opinions et d'envie d'agir en tête de liste.
- E. L'équipe doit accorder une attention particulière à l'identification des questions institutionnelles et politiques en lien avec les thèmes clés.
Quelles institutions et politiques ont une influence et un pouvoir sur ce sujet en particulier ?

5. Analyse critique des thèmes - codes et listes de questions

- A. À partir de ce point de l'enquête communautaire, les membres de l'équipe partagent leurs résultats avec d'autres membres de la communauté. Le but est la triangulation des résultats, une analyse plus approfondie et la construction de cohésion dans la communauté. Une équipe d'enquête peut choisir parmi de nombreuses manières d'atteindre ces objectifs. Ce qui suit est une présentation de deux de ces méthodes combinées : les codes et les listes de questions.
- B. L'équipe doit trouver ou produire des représentations d'un thème particulier. Un choix doit être fait entre l'utilisation de codes qui représentent les résultats de l'enquête ou qui représentent le thème en général. Voici des exemples d'images trouvées dans les médias qui pourraient servir de codes représentatifs du chômage en Afrique du Sud :

Photographies publiées par un média sud-africain dans une rubrique sur le chômage

Code 1 :



Crédit photo, Mail and Guardian, 11 février 2014

<https://mg.co.za/article/2014-02-11-unemployment-rate-drops-as-government-hires-workers/>

Code 2 :



Crédit photo : Agogo Ayo News, 31 août 2020

<https://agogoayonews.com/2020/08/31/in-the-face-of-an-unemployment-pandemic-can-south-africa-still-afford-minimum-wages-and-suffocating-labour-laws/>

Code 3 :



Crédit photo : The Economist, 27 avril 2019

<https://www.economist.com/special-report/2019/04/25/high-unemployment-is-a-symptom-of-south-africas-economic-malaise>

- C. Dans le cadre d'un atelier, ces trois images peuvent être utilisées comme codes, que ce soit ensemble ou séparément. Les participant.e.s peuvent être invitées à les décoder en groupes en examinant une, deux ou les trois photos, selon ce que les facilitatrices pensent qui est nécessaire pour créer l'engouement souhaité sur le sujet.
- D. Les participant.e.s seront invitées à interpréter ce qu'ils/elles voient dans ces images. Leurs interprétations et histoires seront ensuite comparées aux résultats de l'enquête communautaire. Il est recommandé que les questions initiales adressées aux participant.e.s soient larges et ouvertes, comme suit :
 - ◆ Que voyez-vous sur les images ?
 - ◆ Qu'est-ce qui ne figure pas sur les images ?
 - ◆ Qu'est-ce que cela signifie ?
 - ◆ Comment les images résonnent-elles avec la situation dans vos communautés ?
- E. Afin de faciliter une réelle implication sur un thème particulier, les

participant.e.s peuvent disposer d'une liste de questions. Les questions sont conçues pour faciliter la création de liens entre le thème discuté et les six domaines de la vie identifiés dans l'activité 4. Une liste de questions sur le thème du chômage pourrait se présenter comme suit :

- ♦ Quels sont les effets du chômage sur les efforts des personnes pour satisfaire leurs besoins essentiels ? Comment les personnes au chômage répondent-elles à leurs besoins fondamentaux ?
- ♦ Quelle est la dynamique de genre que l'on retrouve en situation de chômage ? *Pourquoi n'y a-t-il pas de femmes sur les images des codes 1 et 3 ? Que font les femmes ?*
- ♦ Quelles institutions gouvernementales soutiennent les personnes au chômage ? Quelles politiques provoquent le chômage ? Quelles politiques soutiennent les personnes au chômage ?
- ♦ Les personnes sans emploi manquent-elles de compétences et d'éducation ? De quels types de formation et d'éducation les personnes au chômage ont-elles besoin ? Les personnes instruites sont-elles également touchées par le chômage ?
- ♦ Comment le chômage affecte-t-il les loisirs ? En quoi les effets sont-ils différents pour les femmes et les hommes ?
- ♦ Selon les personnes de la communauté, quelles sont les causes du chômage ? Selon elles, quelles sont les solutions ? Comment les croyances et les valeurs de la communauté soutiennent-elles ou font-elles obstacle aux efforts de lutte contre le chômage ?

F. Les réponses des participant.e.s sont comparées avec les résultats de l'enquête communautaire. Le but est la triangulation des résultats, une analyse plus approfondie et le renforcement de la cohésion entre l'équipe d'enquête et le reste de la communauté. Cette compréhension commune basée sur des enquêtes peut alors servir de base à l'élaboration de plans d'action pour résoudre les problèmes identifiés.

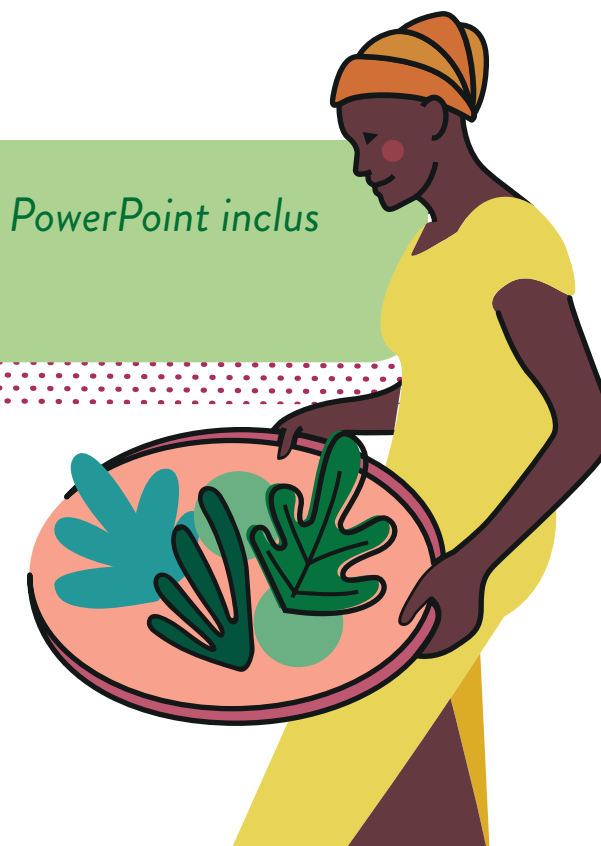
6. Présentation des résultats de l'analyse de l'enquête communautaire – création d'un récit et d'une sculpture humaine

A. Cette activité donne à l'équipe d'enquête et aux autres membres de la communauté l'occasion de travailler ensemble en vue de présenter les résultats de l'enquête ainsi que de l'analyse approfondie qui en est

faite. La présentation est réalisée sous forme de récits et de « sculptures humaines » pour rendre l'information accessible et le processus participatif. Cette activité peut être proposée au titre de conclusion de l'activité 5 décrite auparavant ou comme activité d'introduction sur les conclusions de l'activité 5 à un nouveau groupe de participantes.

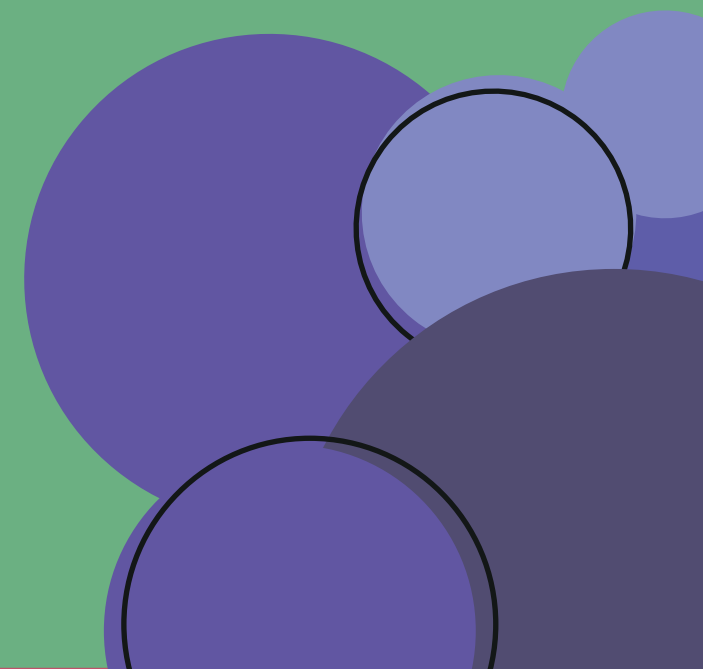
- B.** Une table ronde de trois intervenantes, de laquelle chaque intervenante est invitée à raconter une expérience de sa propre vie ou de l'enquête communautaire qui illustre les points importants relevés dans les résultats et l'analyse de l'enquête communautaire.
- C.** Le groupe est divisé en groupes de cinq. Chaque participante est invitée à raconter une histoire qui illustre des points d'une manière similaire à celles des intervenantes.
- D.** Chaque groupe sélectionne une scène qui représente un moment clé dans une ou plusieurs des histoires. Les membres du groupe prennent des positions et des poses corporelles pour créer cette scène qui illustre ledit moment clé - c'est l'exercice de « sculpture humaine ».
- E.** Chaque sculpture est ensuite présentée en plénière. Un espace est alors prévu pour formuler des commentaires, des questions et partager des expériences similaires.
- F.** Une facilitatrice conclut l'exercice en résumant les principaux points des différentes sculptures et en comparant ces points aux résultats de l'enquête communautaire et de son analyse.

Vous pouvez trouver l'enquête sous forme de PowerPoint inclus avec d'autres documents.



INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES ET POINTS DE PRESSION

Module 4



Objectifs de ce module

Au terme de ce module, les participant.e.s :

1. Seront en mesure de collecter des informations sur les investisseurs et les intermédiaires de projets extractivistes affectant leurs communautés.
2. Seront capables d'identifier et de sélectionner les points de pression pour cibler la campagne.
3. Seront en mesure d'atteindre les objectifs 1 et 2 ci-dessus en se familiarisant avec les concepts, informations et compétences suivants :
 - ◆ Les différents types d'investisseurs dans les projets extractivistes ;
 - ◆ Les vulnérabilités et résistances des investisseurs face aux différentes méthodes de pression militante ;
 - ◆ Les différents types d'intermédiaires au service de projets extractivistes ;
 - ◆ Les vulnérabilités et résistances des intermédiaires face aux différentes méthodes de pression militante ;
 - ◆ Les sources d'informations sur les investisseurs et les intermédiaires ;
 - ◆ Des modèles pour la collecte d'informations sur les investisseurs et les intermédiaires stratégiques ;
 - ◆ Des méthodes d'évaluation de points de pression potentiels ;
 - ◆ Un aperçu de différentes méthodes pour exercer une pression.

Le but de cet exercice est de permettre aux activistes communautaires d'être en mesure d'accéder aux informations sur les investisseurs et les intermédiaires stratégiques des projets extractivistes qui les concernent et de pouvoir les analyser. Une grande partie de ces informations existent en version imprimée et en ligne. Certaines informations seront également de nature technique et incluront des chiffres, des statistiques et des formes de représentation statistique, tels des graphiques. Pour qu'un groupe puisse y accéder, certaines personnes faisant partie ou proches du groupe devront consacrer du temps, des ressources et avoir des capacités de lecture et d'écriture qui permettent l'accès mais également la compréhension et la diffusion de ces informations.

La plupart des groupes d'activistes actifs depuis plusieurs années auront déjà

développé les connaissances, les compétences et les relations nécessaires pour ce faire. Les allié.e.s ayant accès à des ordinateurs, des téléphones portables, à Internet et à des bases de données particulières peuvent jouer un rôle important. Les groupes activistes trouvent en général certaines de ces allié.e.s au sein d'ONG, du monde académique, de médias et de professions libérales. Trouver les informations qui peuvent aider les communautés affectées par les industries extractives à prendre des décisions sur les stratégies à utiliser pour cibler les points de pression, nécessite de la persévérance plutôt que des connaissances spécialisées. Cela peut également être fait en partenariat avec des personnes alliées qui ne sont pas basées dans les communautés touchées, car les bases de données et les sites Web sont généralement accessibles de n'importe où.

Les activités proposées ci-dessous ont pour but de montrer comment procéder. Elles couvrent la question des concepts de base, indiquent les sources possibles et proposent quelques modèles de base que les activistes et allié.e.s peuvent utiliser pour collecter et analyser les informations pertinentes.

Programme d'activités

	SUJET	MÉTHODE
1.	Introduction	Présentation interactive
2.	Comprendre les projets extractivistes	2.1 Nous et les entreprises – petits groupes, analyse de journaux, discussion en plénière 2.2 De quoi une entreprise a-t-elle besoin pour réussir - séance plénière, travail de groupe 2.3 Où le projet extractiviste obtient-il ce dont il a besoin - plénière, travail de groupe
3.	Intermédiaires	3.1 Que font les investisseurs ? Présentation interactive 3.2 Institutions d'investisseurs ou différents types d'investisseurs - matériel de lecture, présentation interactive 3.3 L'élite des industries extractives - travail de groupe, plénière
4.	Intermédiaires	4.1 Que font les intermédiaires ? - discussion plénière, jeu de bingo 4.2 Différents types d'intermédiaires - matériel de lecture, présentation interactive, discussion en plénière 4.3 Pouvoir institutionnel et social des intermédiaires - travail de groupe, discussion en plénière
5.	Points de pression	5.1 Méthodes de pression - plénière, travail de groupe 5.2 Identifier et évaluer les points de pression - plénière, travail de groupe
6.	Recherche sur les investisseurs et les intermédiaires	6.1 Que savons-nous et que voulons-nous savoir ? - présentation en plénière et interactive 6.2 Outils de recherche - présentation, discussion en plénière 6.3 Objectifs de la campagne - travail de groupe, plénière

ACTIVITÉS

1. Introduction

- ♦ Présentation de l'équipe de facilitation ;
- ♦ Vue d'ensemble du cours selon l'introduction ci-dessus ;
- ♦ Présentation des participant.e.s ;
- ♦ Présentation des objectifs de l'exercice, tel que proposé ci-dessus, en mettant l'accent sur les concepts en gras *Une feuille [1] avec de brèves définitions des concepts peut être remise aux participant.e.s à titre de référence ;*
- ♦ Attentes et règles de base.

2. Comprendre les projets extractivistes

Le but de cette activité est de compiler et, le cas échéant, de compléter les connaissances existantes des participant.e.s sur le fonctionnement des entreprises en général et sur le fonctionnement du projet extractiviste qui les concerne en particulier. L'activité permet d'introduire une série de concepts tels que les investisseurs, les intermédiaires stratégiques et les points de pression.

2.1 Nous et les entreprises - la présence d'organisations commerciales dans nos vies

- A. Amenez les participant.e.s à réfléchir et à parler de leur compréhension de ce qu'est une « organisation commerciale ». Questions pour la discussion en plénière et/ou en groupe et/ou une réflexion silencieuse :
 - ♦ Qui dans la salle est membre d'une organisation commerciale ?
 - ♦ À quel titre ? Propriétaire ? Gestionnaire ? Employé ?
 - ♦ Qui a participé à la création d'une entreprise ?
 - ♦ Quel est l'objectif principal d'une entreprise ?
- B. **Introduction alternative/supplémentaire** : analyse d'un journal.
 - ♦ Les participant.e.s travaillent en groupes ;
 - ♦ Chaque groupe reçoit un journal ;
 - ♦ **Instructions** :
 - i. Parcourez le journal lentement.
 - ii. Regardez les titres et les premières lignes des articles - juste assez pour savoir de quoi ils parlent.

- iii. **Point de discussion** : quel nombre d'articles concerne des activités commerciales ? (N'oubliez pas de compter également les articles qui concernent des individus qui agissent en leur qualité de membres d'entreprises commerciales.) Est-ce plus de la moitié ? Plus des deux tiers?
- iv. **Débriefing en plénière** : Quelle proportion des articles porte sur les activités d'entreprises commerciales ? Quels types d'activités ces entreprises exercent-elles ? Quel est leur objectif principal ?

Un point auquel les facilitatrices devront prêter attention est la manière dont les participant.e.s classent les articles de la section sportive du journal. Les reportages sportifs modernes sont dominés par des sports professionnels à but lucratif gérés par des entreprises commerciales. Cela peut être un bon moyen pour illustrer comment les entreprises commerciales sont plus influentes que nous ne le supposons ou ne le remarquons parfois.

2.2 De quoi une entreprise a-t-elle besoin pour réussir ?

- A. **Discussion en plénière** :
 - ◆ À quel moment peut-on affirmer qu'une entreprise réussit ?
 - ◆ Donnez un exemple d'entreprise prospère ;
 - ◆ Qu'est-elle parvenue à réaliser ?
 - ◆ *L'objectif général des entreprises est de réaliser des bénéfices pour leurs propriétaires. Vérifiez si les participant.e.s sont d'accord avec cette affirmation.*
- B. **Travail de groupe** : Faites une liste de tout ce dont une entreprise a besoin pour réussir.
- C. **Comparez les listes des participant.e.s avec la liste ci-dessous. La liste et le tableau ci-dessous seront utilisés lors de l'activité suivante. Si les participant.e.s énumèrent un élément important qui ne figure pas dans la colonne A, ajoutez-le.**

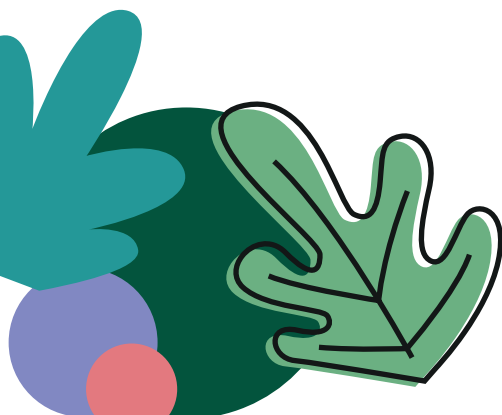


Tableau 1 : Besoins commerciaux des projets extractivistes

De quoi une entreprise a-t-elle besoin pour réussir ? [2]	D'où et de qui le projet extractiviste obtient-il cela ?
Structure juridique	
Espace physique	
3. Matières premières	
4. Travail	
5. Capital	
6. Équipement	
7. Assistance professionnelle	
8. Permis et licences	
9. Enregistrement fiscal	
10. Propriété intellectuelle	
11. Documents légaux	
12. Assurance	
13. Système comptable	
14. Preuve de conformité aux normes	
15. Approbation ou tolérance sociale	
16.	
17.	
18.	

2.3 Où le projet extractiviste obtient-il ce dont il a besoin ?

- A. Discussion en plénière :** les participant.e.s décrivent le projet extractiviste affectant leur communauté. Parmi les autres questions à explorer brièvement :
- ♦ Quels sont les problèmes que ce projet cause à la communauté ?
 - ♦ Comment cela affecte-t-il les femmes de la communauté ?
- B. Travail de groupe - se référer au Tableau 1 :** Besoins commerciaux des projets extractivistes :
- ♦ Pour chaque élément répertorié dans la colonne A, les participant.e.s répondent à la question posée pour la colonne B *D'où le projet extractiviste obtient-il cela ?*
 - ♦ Les participant.e.s relèvent les divers points de la colonne A pour lesquels elles/ils ne connaissent pas la réponse.
- C. Compte-rendu en plénière :**
- ♦ L'animateur et les participantes comparent les réponses proposées par les groupes. Les similitudes et les différences sont relevées. *Il n'est pas nécessaire de traiter les réponses contradictoires à ce stade. Cela ne doit être fait que si les participantes changent d'avis sur une réponse qu'elles ont donnée. Sinon, toutes les réponses sont notées pour une analyse ultérieure.*
 - ♦ Les lacunes dans les réponses des participantes sont relevées.
 - ♦ Si les facilitatrices ont accès à des informations qui répondent à l'une des questions et qui ont été vérifiées, elles partagent ces informations et leurs sources avec les participant.e.s.
 - ♦ **Question de réflexion des participant.e.s :** Comment cette information peut-elle être utilisée pour que la communauté puisse obtenir ce qu'elle veut ?

3. LES INVESTISSEURS

3.1 Que font les investisseurs ?

- A.** Demandez aux participant.e.s d'observer le tableau 1, colonne A. Peuvent-elles/ils identifier des articles gratuits sur la liste ? *Tout sur la liste coûte de l'argent, mais un des articles est l'argent lui-même et peut*

donc être utilisé pour payer tous les autres articles de la liste. C'est le point 5, le capital. Les investisseurs sont ceux qui fournissent le capital nécessaire au projet d'extraction pour payer tout le reste des éléments de la liste, et ce, dans le but de générer du profit. Le profit est utilisé pour rétribuer les investisseurs qui ont apporté le capital. Un autre terme pour nommer les investisseurs est le terme « capitaliste ».

- B.** Est-il possible d'entreprendre et de mettre en œuvre un projet extractiviste sans investisseurs ? Quels sont les montants des ressources nécessaires aux entreprises pour entreprendre des projets extractivistes ? Que représentent ces montants d'argent en comparaison à l'ouverture d'un magasin, par exemple ? Quelles sont les implications de la taille des investissements requis par les projets extractivistes ? *Il n'est pas possible d'entreprendre un projet extractiviste sans investisseurs. Les projets d'extraction nécessitent de gros investissements, beaucoup plus que la plupart des autres entreprises. C'est en partie pour cette raison que ces projets impliquent des engagements importants de la part d'institutions puissantes, y compris l'État, et pourquoi les conflits autour des projets extractivistes sont si graves. Les enjeux sont extrêmement élevés. Et compte tenu du changement climatique, on pourrait dire qu'un des enjeux principaux est tout simplement la survie d'une société humaine organisée.*
- C.** Qui engage le capital pour le projet extractiviste affectant votre communauté ? Qui sont les investisseurs ? D'où provient l'argent ? *Demandez aux participant.e.s de fournir autant de détails que possible.*

3.2 Institutions d'investissement et différents types d'investisseurs

Cette activité propose une présentation des différents types d'investisseurs. C'est une introduction au sujet. On y reviendra plus tard dans la formation pour se pencher sur les « points de pression ». La méthode proposée est une présentation interactive qui fera ressortir les connaissances des participant.e.s sur des sujets particuliers, puis complétera ces connaissances par une présentation préparée. Pour plus d'informations, voir la feuille « Liste de concepts utiles ».

- A.** Qui a déjà contracté un prêt auprès d'une banque ? Comment la banque tire-t-elle profit des prêts d'argent ? D'où proviennent les intérêts ? *Certains investisseurs dans les projets extractivistes sont des*

banques et d'autres sont des organismes de financement qui accordent des prêts.

- B.** Le projet extractiviste affectant votre communauté a-t-il été financé par un prêt ? Qui a prêté l'argent ? Quel en était le montant ? Quelles étaient les conditions de remboursement ?
- C.** Qui peut expliquer ce qui se passe en bourse ? Lorsque les cours boursiers baissent, quel ton adoptent les présentateurs de journaux télévisés ? Pourquoi prennent-ils ce ton ? *Certains investisseurs dans les industries extractives engagent des capitaux en achetant des parts dans l'entreprise d'extraction. Les actionnaires peuvent recourir à différentes institutions. Même un individu peut acheter des actions en transférant une certaine somme d'argent à l'entreprise. Les institutions les plus courantes au sein desquelles les actionnaires sont organisés sont les banques, les fonds d'investissement, les fonds de pension et les fonds de placement.*
- D.** Qui sont les actionnaires du projet extractiviste qui affecte votre communauté ? Quel est le prix d'une action et comment l'acheter ? La propriété et le prix des actions ont-ils beaucoup changé à un moment donné ?
- E.** Qui peut expliquer la différence entre une société privée et une société cotée en bourse ? *Les entreprises privées ne sont pas cotées en bourse, ce qui signifie que le public ne peut pas acheter d'actions de l'entreprise sans l'autorisation spécifique des propriétaires. Les actions des sociétés cotées en bourse sont accessibles au grand public qui peut acheter des actions de la société sans demander l'autorisation spécifique des dirigeants ou des propriétaires.*
- F.** Les principaux investisseurs dans le projet extractiviste affectant votre communauté sont-ils une entreprise privée ou publique ?
- G.** Qui sont les propriétaires des institutions qui investissent dans des projets extractivistes ? *Les banques, les fonds d'investissement, les entreprises privées ainsi que les entreprises publiques peuvent appartenir à des intérêts privés, publics ou sociaux. La propriété par le secteur privé signifie que les propriétaires sont soit des particuliers ou des entreprises du secteur privé.*

Les institutions propriétés de l'État sont également connues sous le nom de propriétés du secteur public ou du secteur paraétatique. Ce dernier secteur inclut les

banques et les institutions financières qui sont détenues et gérées conjointement par plusieurs États, comme par exemple la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), la Nouvelle Banque de développement et la Banque de l'AL-BA. Certains pays disposent de leur propre fonds d'investissement public, parfois appelé fonds souverain.

Les sociétés d'investissement détenues par des acteurs non étatiques ou influencées par eux sont détenues et fortement influencées par des acteurs comme les syndicats, les groupes caritatifs, les groupes religieux, etc. Il s'agit souvent de fonds de pension et de fonds syndicaux.

- H.** Quels types de groupes sont les propriétaires ultimes des institutions qui investissent dans le projet d'extraction qui affecte votre communauté ?
- I.** Qui peut expliquer ce qu'est la spéculation ? Quelle est la différence entre les investisseurs spéculatifs et les actionnaires significatifs ? *Les investisseurs spéculatifs acquièrent des actifs afin de les vendre avec un profit. Ils ont tendance à vouloir le faire le plus tôt possible et ne sont pas intéressés de posséder et de gérer les entreprises et les actifs qu'ils acquièrent sur une longue durée. Ils peuvent acheter des licences minières et des entreprises extractives avec l'intention de les vendre, ou une partie de celles-ci, sans vouloir les gérer pour autant. Ils peuvent également prêter de l'argent ou acheter des actions dans des entreprises extractives dans le but de vendre la dette ou les actions en réalisant un profit. Les actionnaires significatifs s'inscrivent quant à eux dans l'économie des industries extractives et investissent avec l'intention de gagner de l'argent sur une plus longue période grâce aux activités et bénéfices de la société dans laquelle elles/ils investissent.*
- J.** Les principaux investisseurs du projet extractiviste qui affecte votre communauté sont-ils spéculatifs ou significatifs ?

3.3 L'élite des industries extractives - l'identité sociale et le pouvoir des investisseurs

Cette activité considère les investisseurs dans les projets extractivistes comme étant les détenteurs du pouvoir social qui découle de leur identité et de leur po-

sition en tant que bénéficiaires de systèmes d'oppression structurelle. Ces systèmes incluent l'oppression de classe de type capitaliste, le patriarcat, le racisme, l'étatisme, l'hétérosexisme, l'impérialisme et d'autres formes encore qui se combinent et coopèrent pour perpétuer une élite sociale ayant une identité définie. Le pouvoir institutionnel des investisseurs dans l'économie extractive est à la fois un élément et une expression du pouvoir social de l'élite extractive, qui elle-même opère comme une entité de l'élite capitaliste d'États néolibéraux. Les activistes doivent garder ces systèmes oppressifs en ligne de mire si elles veulent élaborer des stratégies efficaces.

- A. Travail de groupe :** imaginez et décrivez les caractéristiques personnelles d'un investisseur type. Utilisez le « formulaire de description du suspect » ci-joint comme guide.
- B. Discussion en plénière :**
- ◆ Comparez les descriptions des différents groupes : Quelles sont les caractéristiques d'un investisseur type ?
 - ◆ Quelles autres caractéristiques peut-on ajouter qui ne sont pas reprises dans le formulaire ? Où vivent ces investisseurs ? Quelles écoles ont-ils fréquentées ? Quels sont leurs passe-temps ? Comment sont-ils liés aux autres investisseurs aux niveaux national et international ?
- C. Discussion approfondie :**
- ◆ **Pensez à l'identité de ces investisseurs :** Quel est leur genre, quelle est leur race, quels sont leurs antécédents scolaires, quelle est leur nationalité ?
 - ◆ Pourquoi ont-ils telle ou telle apparence ? Quels sont les systèmes d'oppression structurelle qui ont façonné leurs identités et leur pouvoir ?
 - ◆ **Point de réflexion :** Les élites extractives tirent un certain pouvoir social de leurs identités et de leur position de bénéficiaire de ces systèmes d'oppressions structurelles. Quelles sont les implications pour nos campagnes ? *Ce point est censé être une introduction à l'idée que les campagnes anti-extractives doivent être positionnées comme faisant partie de mouvements plus larges pour la justice sociale luttant pour mettre fin à ces oppressions structurelles.*

4. Intermédiaires

4.1 Que font les intermédiaires ?

- A. En plénière :** Demandez aux participant.e.s de se pencher sur le tableau 1. Peuvent-elles/ils identifier tous les éléments qui nécessitent la signature d'un individu, ou qu'un individu détourne le regard ? *Les intermédiaires des projets extractivistes sont des individus ou des institutions qui fournissent de tels éléments.*
- B.** Est-il possible d'entreprendre et de développer un projet extractiviste sans intermédiaires ? *Ce n'est pas le cas, mais attendez que les participant.e.s décrivent eux/elles-mêmes la situation.*
- C.** Qui sont les intermédiaires du projet extractiviste affectant notre communauté ?

Méthode : jeu de bingo

- ◆ *Les participant.e.s se répartissent en groupes.*
- ◆ *Chaque groupe reçoit une copie du tableau 1.*
- ◆ *Instructions :*
 - *Si vous connaissez les noms des personnes ou des groupes qui fournissent un élément de la colonne A, écrivez leurs noms dans la colonne B.*
 - *Le groupe qui termine de compléter la colonne B en premier crie d'abord « Bingo! », et détermine les gagnants.*
 - *Si aucun groupe ne crie « Bingo! » après quinze minutes, la facilitatrice arrête le jeu.*
 - *Le groupe ayant le plus de réponses dans la colonne B remporte le jeu.*
 - *Compte-rendu en plénière : comparez et vérifiez les réponses. À des fins de suivi, notez les noms des participant.e.s qui ont fourni des réponses spécifiques.*

4.2 Les différents types d'intermédiaires

Cette activité permet d'identifier les différents types d'intermédiaires. C'est une introduction sur le sujet. Le cours y reviendra plus tard en examinant les « points de pression ». La méthode proposée est une présentation interactive qui fera ressortir les connaissances des participant.e.s sur des sujets particuliers, et complète-

ra ensuite ces connaissances par une présentation préparée. Pour plus d'informations, voir la feuille « Liste des concepts utiles ».

- A.** Les intermédiaires fournissent-ils les éléments (repris dans la colonne A) au secteur des industries extractives dans son ensemble ou simplement pour le projet spécifique ? *La différence entre les intermédiaires pour un projet ou pour un secteur. Il existe des lois, des politiques, des réglementations et des idées qui soutiennent le secteur des industries extractives dans son ensemble et les personnes qui les mettent en place peuvent être qualifiées d'intermédiaires du secteur. Chaque projet extractiviste a également besoin de bénéficier de conditions spécifiques telles que des licences, des permis de zonage et le soutien de la communauté ou sa neutralité. Les personnes qui œuvrent pour les réunir peuvent être appelées des intermédiaires de projet.*
- B.** Lesquels parmi les intermédiaires identifiés dans l'activité 4.1 sont élus dans leurs rôles et lesquels ne le sont pas ? *Intermédiaires élus ou non élus. De nombreux intermédiaires de projets extractivistes sont élus dans leurs rôles de politiciens ou de dirigeants de groupes sociaux, tels que les syndicats. D'autres jouent leur rôle d'intermédiaire en étant nommés à des postes dans des organisations, comme par exemple les fonctionnaires, les avocats, les journalistes et même les membres d'organisations criminelles.*
- C.** Y a-t-il de la corruption liée au projet extractiviste affectant votre communauté ? Des groupes criminels sont-ils impliqués ? *Intermédiaires légitimes ou illicites. Les intermédiaires légitimes font leur travail dans le cadre de lois, de réglementations et de rôles professionnels spécifiques, tandis que les intermédiaires illicites travaillent secrètement et souvent dans un cadre corrompu et illicite. Il est parfois difficile de distinguer les intermédiaires légitimes et illicites, car les intermédiaires apparemment légitimes travaillent souvent avec des moyens illicites.*
- D.** Comment décririez-vous les types d'intermédiaires repris dans la colonne B du tableau 1 au cours de l'activité 4.1 ?

4.3 Pouvoir institutionnel et social des intermédiaires de l'industrie extractive

Cette activité s'intéresse aux sources de pouvoir sur lesquelles les intermédiaires

de projets extractivistes s'appuient. Ce pouvoir découle des rôles attribués aux intermédiaires dans des institutions particulières telles que les tribunaux, les parlements et les organismes de réglementation. À son tour, le pouvoir de ces institutions exprime, reproduit et concentre le pouvoir social que les élites tirent de systèmes d'oppression structurelle tels que le capitalisme, le patriarcat, le racisme, la religion, l'impérialisme et autres. Les intermédiaires doivent donc être considérés soit comme des membres, soit comme des hauts fonctionnaires faisant partie de l'élite capitaliste d'États néolibéraux.

- A.** Les participant.e.s se répartissent en groupes.
- B.** Chaque groupe reçoit une copie du Tableau 2 : Caractéristiques habituelles des intermédiaires de projets extractivistes.

Tableau 2 : Caractéristiques habituelles des intermédiaires de projets extractivistes

Facteurs essentiels	Caractéristiques des personnes qui facilitent l'accès à ces facteurs							
	Emploi	Employeur	Genre	Race	Actuellement riche ou pauvre ?	Né riche ou pauvre ?	Autochtone : Oui ou Non ?	Formation professionnelle : Oui ou Non ?
1. Structure juridique	Avocat	Avidité, avarice, accaparement et partenaires	Masculin	Blanc	Riche	Riche	Non	Oui
2. Espace physique								
3. Matières premières								
4. Travail								
5. Capital								
6. Équipement								
7. Assistance professionnelle								
8. Sécurité								
9. Permis et licences								
10. Enregistrement fiscal								
11. Propriété intellectuelle								
12. Documents légaux								
13. Assurance								
14. Système comptable								
15. Certificats de conformité aux normes								
16. Approbation ou tolérance sociale								

- C.** Chaque groupe remplit les cases du tableau avec les informations sur l'intermédiaire qui permet d'accéder aux facteurs essentiels repris dans la colonne de gauche. *La ligne 1 a été remplie à des fins d'illustration. Les informations répertoriées représentent le point de vue de l'auteur sur l'identité des fournisseurs habituels de structures juridiques pour les projets extractivistes. Les groupes sont invités à y inclure les informations qui concernent le projet extractiviste affectant leur communauté s'ils en ont. Dans les cas où ils ne disposent pas de ces informations, ces groupes devraient être invités à donner leur avis sur les caractéristiques typiques de ces profils. Ils peuvent indiquer qu'il s'agit de généralisations en utilisant un stylo de couleur différente lors du remplissage des informations. Les facilitatrices doivent veiller à faire la distinction entre des informations réelles sur des projets extractivistes spécifiques et ce type de généralisation.*
- D. Discussion en plénière :**
- ◆ Comparez les descriptions des différents groupes : Quelles sont les caractéristiques habituelles d'un intermédiaire ?
 - ◆ Quelles autres caractéristiques le formulaire n'inclut-il pas ? Où vivent ces personnes ? Quelle école ont-elles fréquentée ? Quels sont leurs passe-temps ?
- E. Pour aller plus loin :**
- ◆ Pensez à l'identité de ces personnes en termes de genre, de race, de milieu de classe, de nationalité.
 - ◆ Pourquoi ont-elles la même apparence ? Quels sont les systèmes d'oppression structurelle qui ont façonné leurs identités et leur pouvoir ?
 - ◆ **Point de réflexion :** les élites extractives tirent un certain pouvoir social de leurs identités et de leur position de bénéficiaire de ces systèmes d'oppression structurelle. Quelles sont les implications pour nos campagnes ? *Ce point est censé être une introduction à l'idée que les campagnes anti-extractives doivent être positionnées comme faisant partie de mouvements plus larges pour la justice sociale luttant pour mettre fin à ces oppressions structurelles.*



5. Mettre la pression

Le but de cette activité est de présenter la notion de « points de pression » et d'offrir aux participant.e.s la possibilité d'identifier et d'évaluer les types de pression qu'il est possible d'exercer.

5.1 Méthodes pour mettre la pression

- A. Discussion en plénière :** énumérer les méthodes que les activistes peuvent utiliser et ont utilisées pour faire pression sur les porteurs de projets extractivistes afin qu'ils cèdent aux demandes des activistes. La liste doit être aussi complète que possible. Les participant.e.s peuvent commencer par leur propre expérience et doivent ensuite être encouragées à s'inspirer de l'expérience d'autres activistes. La liste comprendra des manifestations publiques telles que des piquets de grève, des marches et des manifestations ; l'organisation et la mobilisation des femmes et des communautés autochtones contre le sexisme et le racisme institutionnalisés dans l'industrie extractive ; la pression médiatique telle que les communiqués de presse, les interviews avec les médias et la réalisation de films ; des actions directes telles que les occupations des terres et les barrages routiers ; le lobbying auprès des entreprises et des décideurs politiques ; le renvoi de plaintes aux organes de contrôle et d'application de la loi tels que les organismes de réglementation de l'industrie, les services de police et les tribunaux. Les groupes d'activistes utilisent généralement une combinaison de ces méthodes.
- B. Travail de groupe :** laquelle de ces méthodes est la plus efficace contre les opérateurs qui œuvrent en coulisse tels les investisseurs et les intermédiaires ? *Instructions pour le travail de groupe :*
- ◆ Faites une liste des investisseurs et des intermédiaires du projet extractiviste affectant votre communauté. Dans les cas où ils ne sont pas connus, indiquez le type d'investisseur comme expliqué dans l'activité 3.2 et le type d'intermédiaire comme expliqué dans l'activité 4.2.
 - ◆ Notez les méthodes de pression militante susceptibles d'être efficaces pour chaque investisseur et intermédiaire.
- C. Débriefing en plénière :** comparez et rassemblez les informations et les points de vue générés par les différents groupes.

5.2 Identifier et évaluer les points de pression

- A. Discussion en plénière :** qu'est-ce qu'un point de pression ? Les participant.e.s doivent être encouragées à répondre à cette question. Les facilitatrices comparent ensuite leurs réponses à la définition fournie dans la feuille « Liste des concepts utiles ».
- B. Travail de groupe :** identifier et évaluer les points de pression. *Instructions pour le travail de groupe :*
- ◆ Faites une liste de cinq personnes ou institutions qui incluent les investisseurs et les intermédiaires les plus importants du projet extractiviste affectant votre communauté.
 - ◆ Échangez sur la question de savoir s'ils ont le pouvoir de céder à vos demandes ou de forcer d'autres décideurs à céder à vos demandes.
 - ◆ Donnez-leur une valeur allant de 1 à 5 : s'ils ont tout le pouvoir nécessaire pour accéder à vos exigences, ils obtiennent une valeur de 5. S'ils ne disposent que d'une très mince autorité d'accéder à vos exigences, attribuez-leur une note de 1. La plupart des personnes et des groupes de la liste obtiendront une note qui se situe entre 1 et 5, le plus souvent proche de 5.
 - ◆ Ces intermédiaires sont-ils sensibles aux méthodes de pression que la communauté et ses alliés sont aptes à mobiliser ? Les participant.e.s doivent se référer aux discussions précédentes sur la sensibilité des différents types d'investisseurs et d'intermédiaires.
 - ◆ Donnez-leur un niveau de sensibilité à la pression allant de 1 à 5 : s'ils sont très sensibles à la pression, donnez-leur une valeur de 5. S'ils sont presque complètement insensibles à la pression, attribuez-leur une valeur de 1. La plupart des personnes et des groupes sur la liste obtiendront une note entre 1 et 5, le plus souvent proche de 1.
 - ◆ Énumérez les investisseurs et les intermédiaires dans l'ordre de leur autorité, allant du plus faible niveau de pouvoir au plus élevé.
 - ◆ Énumérez les investisseurs et les intermédiaires dans l'ordre de leur sensibilité à la pression, allant du plus faible au plus élevé.
 - ◆ [Ces listes peuvent être utilisées pour construire un simple graphique montrant comment les différents investisseurs/intermédiaires peuvent être comparés les uns aux autres, lorsque leur autorité et leur sensibilité à la pression sont combinées. Les facilitatrices doivent juger si une telle

présentation graphique constituerait un soutien pour les participant.e.s ou si cela les intimiderait plutôt.

- C. Compte-rendu en plénière :** comparez les choix des groupes d'investisseurs/intermédiaires importants et les estimations faites quant à leur pouvoir d'autorité et leur niveau de sensibilité à la pression. Discutez de la question de savoir si ceux dont l'autorité et la sensibilité à la pression sont élevées offrent des cibles possibles pour la campagne.

6. RECHERCHE SUR LES INVESTISSEURS ET LES INTERMÉDIAIRES

6.1 Que savons-nous et que voulons-nous savoir ?

- A. Présentation interactive et discussion en plénière :** résumé des informations et connaissances dont nous disposons à ce jour :
- ◆ Liste des investisseurs ;
 - ◆ Liste des intermédiaires ;
 - ◆ Liste des points de pression possibles ;
 - ◆ Notations des points de pression en termes de pouvoir et de sensibilité à la pression ;
 - ◆ Liste des méthodes disponibles pour exercer une pression.
- B.** Que voulons-nous savoir de plus ? Questions éventuellement à creuser :
- ◆ Décideurs clés parmi les institutions d'investissement/parmi les intermédiaires ;
 - ◆ Sociétés mères et holdings d'investissement ;
 - ◆ Lois, conventions et réglementations pertinentes ;
 - ◆ Détails du projet tels que la valeur du contrat ;
 - ◆ Connexions politiques liées au projet extractiviste ;
 - ◆ Risques possibles de violence et tactiques de diffamation ;
 - ◆ Les allié.e.s potentiels de communautés extractives affectées.

6.2 Outils de recherche

- A. Présentation en plénière :** « En coulisses », fiches de travail de CMI! *La facilitatrice présente un aperçu des fiches de travail, en relevant les informa-*

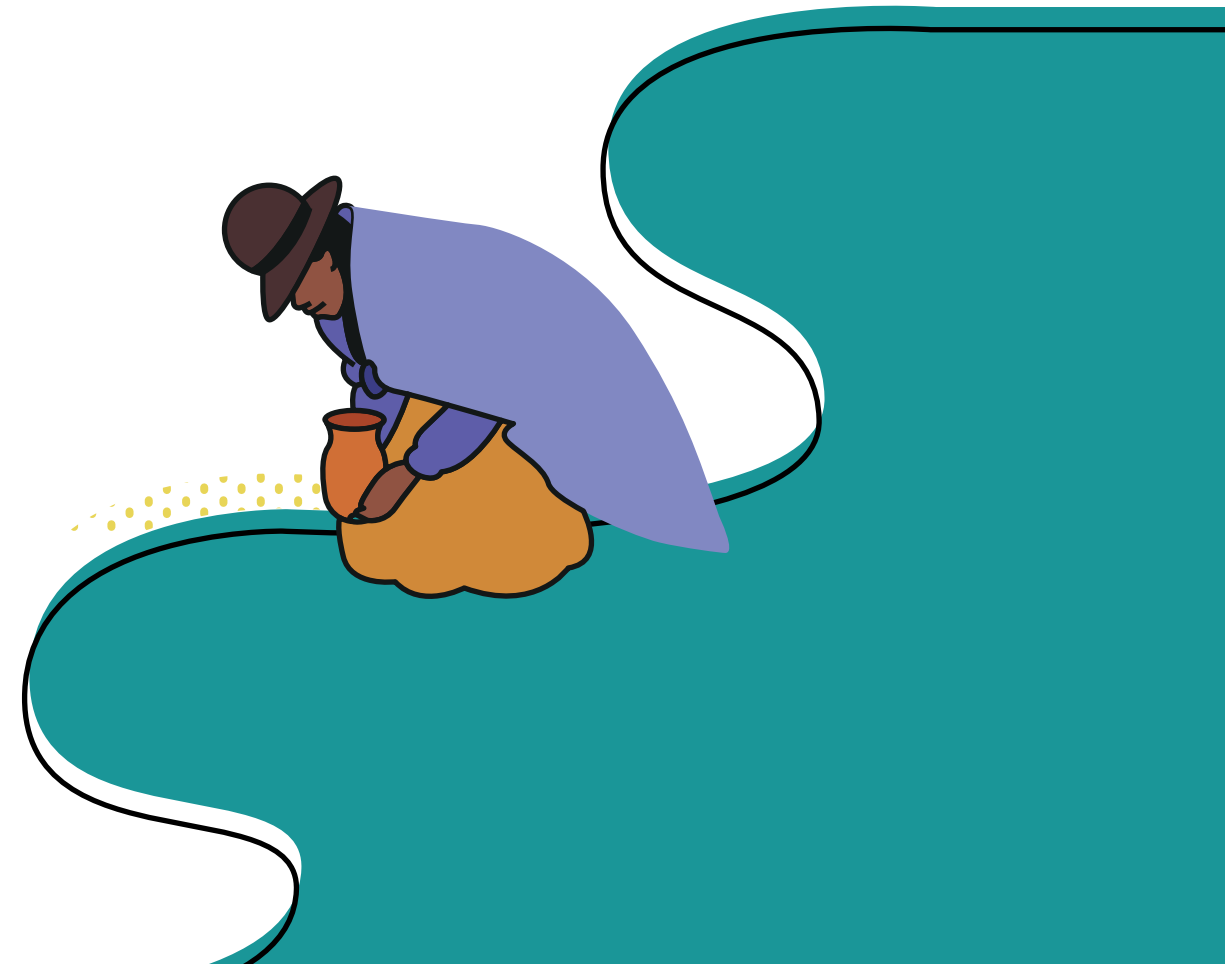
tions déjà connues et les informations manquantes. Les parties concernant les investisseurs et les intermédiaires doivent être soulignées. Il est préférable que les parties connues soient complétées avant la présentation afin de montrer aux participant.e.s la quantité d'informations qu'ils/elles connaissent déjà, au cas où elles seraient rebutées par la complexité des feuilles de travail.

- B. Discussion :**
- ◆ Qui dans le groupe est prête à remplir les feuilles de travail ?
 - ◆ Y a-t-il des allié.e.s, tels des membres du personnel d'ONG, des journalistes et des universitaires susceptibles d'aider le groupe pour cette recherche ?
 - ◆ Quel type de soutien CMI! et ses organisations membres proposent-elles pour aider à remplir les fiches de travail ? Une vidéo explicative ? L'aide d'une chercheuse ou d'un chercheur spécialisé ?

6.3 Objectifs de la campagne

- A.** *Le but de cette activité est que les participant.e.s décrivent les étapes qu'ils/elles/ils suivront pour identifier les points de pression parmi les investisseurs/intermédiaires et à quelles méthodes recourir. Ce dernier exercice clôture ce module. Il se peut qu'à ce stade, les participant.e.s décident qu'elles/ils disposent de suffisamment d'informations et de connaissances pour décider des objectifs de la campagne. Elles/ils peuvent également décider que des recherches supplémentaires sont nécessaires, ce qui signifie que des chercheuses doivent être identifiées, les objectifs de la recherche et le calendrier doivent être fixés. Il est également possible de faire les deux en parallèle, les objectifs de la campagne étant définis en même temps qu'un processus de recherche plus approfondi est mis en place.*
- B. Travail de groupe :** définition des objectifs de la campagne. Les groupes sont invités à examiner les questions suivantes en fonction des connaissances partagées jusqu'à présent au cours de ce module :
- ◆ Quels sont les meilleurs points de pression à cibler ?
 - ◆ Quels sont les avantages et les inconvénients de se concentrer sur ces cibles ?
 - ◆ Est-il nécessaire de consulter davantage la communauté avant que la décision ne soit prise ?

- ◆ Quelles méthodes de pression choisir ?
 - ◆ Des recherches supplémentaires sont-elles nécessaires ?
 - ◆ Des alliés doivent-ils être contactés pour soutenir ces efforts de pression ?
 - ◆ Comment le fait de se concentrer sur ces cibles fait-il progresser les luttes des femmes ?
- C. Compte-rendu en plénière :**
- ◆ Comparez les perspectives des différents groupes ;
 - ◆ Quelle est la voie à suivre ?
 - ◆ Conclusion.



LISTE DE CONCEPTS UTILES

Projets extractifs

Ces projets ont pour but d'extraire et de marchandiser les ressources naturelles. Cela signifie que la nature est avant tout considérée comme une source de profit pour les entreprises. Le modèle politique et économique qui soutient ces projets est appelé extractivisme et ses quatre caractéristiques essentielles sont :

1. Extraction intensive de ressources naturelles (y compris les combustibles fossiles, les métaux et minéraux, l'eau, les plantes, etc.);
2. Accent mis sur les grandes quantités, se concentrant souvent sur un seul produit ou une seule culture;
3. Faible exigence de qualité en ce qui concerne le traitement et la transformation;
4. Les ressources extraites sont en principe destinées à l'exportation¹⁰.

Investisseurs

Les projets d'extraction sont généralement de grande envergure et coûteux. Il faut prévoir de dépenser d'énormes sommes d'argent pendant un certain temps avant de réaliser des profits. Les investisseurs sont les personnes et les groupes, tels que les banques, qui avancent cet argent avec la conviction qu'ils profiteront et bénéficieront des activités des projets extractifs.

Types d'investisseurs

Les investisseurs peuvent être regroupés en plusieurs catégories. Pour cette discussion, nous nous concentrons sur les facteurs qui peuvent faire la différence lorsque les investisseurs réagissent face à la pression des activistes. Voici quelques types d'investisseurs :

- ◆ **Les prêteurs et les actionnaires :** Les prêteurs prêtent de l'argent aux entreprises qui l'utilisent pour mettre en œuvre des projets d'extraction, tandis que les actionnaires sont des investisseurs qui achètent des actions de ces entreprises. Les prêteurs tirent leurs bénéfices du remboursement des prêts avec intérêts. Les actionnaires tirent des

¹⁰ Titre original : *Behind the scenes of extractive industry: critical insights from Honduras, Indonesia and Zimbabwe* soit « Dans les coulisses de l'industrie extractive : perspectives critiques du Honduras, de l'Indonésie et du Zimbabwe » par Salena Fay Tramel et Arif Naqvi (article uniquement disponible en anglais).

bénéfices des dividendes, qui sont payés sur les bénéfices des entreprises extractives. Les actionnaires peuvent également réaliser des bénéfices en vendant les actions qu'ils possèdent dans ces sociétés. Cela peut signifier que les actionnaires se concentrent davantage sur les bénéfices à court terme des entreprises extractives dans lesquelles ils investissent, tandis que les prêteurs misent principalement sur les bénéfices à long terme. Les activistes peuvent donc être plus efficaces s'ils parviennent à convaincre les actionnaires de leur capacité à avoir un impact sur l'entreprise à court terme et les prêteurs de l'impact qu'ils et elles peuvent avoir à long terme¹¹.

- ◆ **Entreprises cotées en bourse et non cotées en bourse.** Les entreprises qui ne sont pas cotées en bourse n'offrent pas d'actions à la vente au grand public contrairement à celles qui le sont : dans le cas des entreprises cotées en bourse, le grand public peut acheter des parts (parts de propriété) dans les entreprises sans connaître ou conclure un accord spécifique avec les propriétaires de l'entreprise. Les entreprises cotées en bourse ont tendance à être plus sensibles aux pressions publiques et militantes que les entreprises non cotées car elles craignent qu'une image publique négative de l'entreprise puisse faire baisser le cours de l'action. Ces entreprises ont également tendance à être réglementées de manière plus stricte car les bourses sont encadrées par des règles et des modes de surveillance pour veiller à ce que les entreprises satisfassent aux exigences de cotation. Les activistes peuvent également pratiquer une pression en devenant des actionnaires, c'est-à-dire en achetant une petite quantité d'actions pour avoir accès aux réunions et aux informations des actionnaires.

- ◆ **Sociétés d'investissement publiques, privées et à finalité sociale.** Les États possèdent des banques, des fonds et des entreprises qui peuvent prêter de l'argent aux entreprises extractives ou acheter des actions dans ces entreprises. A titre d'exemple, on retrouve les institutions financières multilatérales et internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Nouvelle Banque de développement et la Banque ALBA. Ces institutions de prêt et d'investissement sont la propriété et gérées conjointement par plusieurs États. Il peut arriver que certains états dominent l'une ou l'autre de

¹¹ Ce n'est pas toujours le cas. La situation peut varier dans des cas spécifiques et le sujet est donc ouvert au débat : Qu'en pensez-vous?

ces institutions, comme c'est le cas par exemple des États-Unis au sein de la Banque Mondiale. Les États possèdent également leurs propres banques, fonds et entreprises qui sont habilitées à investir dans des projets extractifs. Les investisseurs publics diffèrent des investisseurs privés en ce que ceux qui appartiennent à l'État sont plus susceptibles d'être tenus de s'aligner sur la politique générale de l'État, tandis que les investisseurs privés ont tendance à se concentrer plus étroitement sur la génération de bénéfices et de dividendes pour leurs actionnaires. Les institutions à finalité sociale telles que les syndicats, les organisations religieuses et les organismes de bienfaisance peuvent également posséder des sociétés d'investissement ou exercer une influence dans des sociétés publiques et privées. Ces investissements « sociaux » ont tendance à se concentrer davantage sur des investissements conformes aux valeurs et croyances des institutions sociales qui les possèdent, plutôt que sur la recherche unique de profits. Les investisseurs publics tendent à être plus sensibles aux pressions politiques, les investisseurs privés à des pressions qui menacent les profits, et les sociétés d'investissement à finalité sociale à des pressions qui remettent en question la cohérence des investissements avec les principes et les croyances des propriétaires¹².

- ◇ **Investisseurs spéculatifs et investisseurs substantiels.** Les investisseurs spéculatifs acquièrent des actifs afin de les vendre avec un profit. Ils ont tendance à vouloir procéder le plus tôt possible et ne sont pas intéressés de posséder ni d'exploiter les entreprises et les actifs qu'ils acquièrent dans la durée. Ils peuvent acheter des licences minières et des entreprises extractives avec l'intention de les vendre ou une partie de celles-ci sans vouloir s'impliquer pour autant dans le projet extractif. Ils peuvent également prêter de l'argent ou acheter des actions dans des entreprises extractives dans le but de vendre la dette ou les actions à profit. Les investisseurs substantiels ont tendance à faire partie de l'économie extractive et à investir avec l'intention de gagner de l'argent sur un plus long terme, en fonction des profits réalisés par l'entreprise dans laquelle ils investissent. Les investisseurs spéculatifs ont tendance à être plus sensibles aux pressions qui menacent de faire baisser le prix de vente des entreprises et des actifs dans lesquels ils

¹² Ce sont des tendances générales qui ne sont pas valables dans tous les cas.

ont investis, tandis que les investisseurs substantiels sont plus sensibles aux pressions qui menacent les opérations et les bénéfices de l'entreprise à long terme.

Intermédiaires stratégiques

Les projets d'extraction nécessitent la mise en place d'un large éventail de conditions pour démarrer leurs activités et ensuite atteindre leurs objectifs. Beaucoup de ces facteurs sont influencés et contrôlés par les diverses institutions de l'État concerné. Il s'agit notamment des lois, politiques, réglementations et permis. Les personnes qui travaillent pour mettre en place les conditions favorables aux projets extractifs sont appelées des intermédiaires stratégiques. La plupart d'entre eux sont des responsables politiques ou des représentant.e.s de l'État tels que des officiers de l'armée, des juges, des régulateur.e.s et des fonctionnaires. Certains d'entre eux ou elles sont également des avocat.e.s, des universitaires, des lobbyistes, des journalistes et même des dirigeant.e.s communautaires locaux. Ces personnes sont des acteurs essentiels et il est fondamental que les activistes réfléchissent aux manières d'exercer une pression sur eux.

Différents types d'intermédiaires

Les intermédiaires peuvent être catégorisés de différentes manières. Dans le cadre de cette discussion, nous les regroupons en fonction de la manière dont ils sont susceptibles de réagir face aux pressions publiques et militantes :

- ◇ **Intermédiaires de projet ou de secteur.** Il y a des lois, des politiques, des réglementations et des idées en faveur du secteur extractif dans son ensemble et les personnes qui les mettent en place peuvent être qualifiées d'intermédiaires de secteur. Chaque projet d'extraction a également besoin d'obtenir une série d'autorisations telles que des licences, des permis de zonage et le soutien ou la neutralité de la communauté concernée. Les personnes qui œuvrent pour que ces conditions soient réunies peuvent être appelées des intermédiaires de projet. Ces deux groupes se chevauchent généralement, mais il est utile de les distinguer car les intermédiaires de projet sont généralement plus sensibles à la pression de la communauté tandis que les

intermédiaires de secteur ont le pouvoir d'apporter des changements plus profonds lorsqu'ils sont effectivement poussés à le faire.

- ◇ **Intermédiaires élus et non élus.** De nombreux intermédiaires de projets extractifs sont élus dans leurs rôles de représentant.e politique ou de dirigeants de groupes sociaux tels que les syndicats. D'autres jouent leur rôle en étant nommés à des postes au sein d'institutions ou d'organisations. Dans cette catégorie, on retrouve par exemple les fonctionnaires, les avocat.e.s, les journalistes et même des membres d'organisations criminelles. Les intermédiaires élu.e.s peuvent être sensibles aux pressions du public qui peuvent influencer les électrices, alors que les non élu.e.s ne le sont pas. Les intermédiaires non élu.e.s sont parfois plus faciles à influencer en faisant pression sur les personnes qui les ont nommées plutôt que sur eux ou elles directement.
- ◇ • Intermédiaires légitimes ou illicites. Les intermédiaires légitimes font leur travail dans le cadre de lois, de réglementations et de rôles professionnels désignés, tandis que les intermédiaires illicites travaillent secrètement et souvent de manière corrompue et illégale. Les intermédiaires illicites peuvent davantage craindre d'être exposés au grand public et de faire l'objet d'enquêtes pénales et judiciaires, mais leurs réponses à de telles pressions peuvent être plus violentes et présenter un plus grand risque pour les activistes. Les intermédiaires légitimes et illicites travaillent souvent de concert. Exposer ces liens peut mettre ces deux ensembles d'intermédiaires sous pression.

Points de pression

Pour les activistes confronté.e.s à des projets extractifs, les « points de pression », qui peuvent être des institutions ou des personnes, sont de deux types : premièrement, ils ou elles sont susceptibles de réagir aux types de pression que les groupes militants et leurs alliés sont en mesure d'exercer sur eux. Deuxièmement, ces personnes ont un niveau de contrôle ou d'influence sur le projet extractif qui les met en position de pouvoir prendre toutes ou au moins une partie des décisions que les activistes réclament. Un point de pression idéal est à 100 % susceptible de réagir de la manière souhaitée face à la pression des activistes et d'avoir à 100 % le pouvoir nécessaire pour prendre

la décision souhaitée. Il est presque certain que cela ne se produit jamais et les activistes doivent trouver un équilibre entre les deux caractéristiques de réactivité et d'influence afin de décider qui cibler. Pour trouver les meilleurs points de pression, les activistes sont invité.e.s à se poser les questions suivantes :

- ◇ Qui a le pouvoir de prendre les décisions que nous voulons?
- ◇ Quels types de pression peuvent les amener à réagir comme nous le souhaitons?
- ◇ Quelle est notre capacité à mobiliser ce type d'influence, de pouvoir?
- ◇ Doit-on exercer une pression indirecte en ciblant les personnes qui n'ont pas le pouvoir de décision mais qui peuvent faire pression sur les détenteurs.trices du pouvoir?

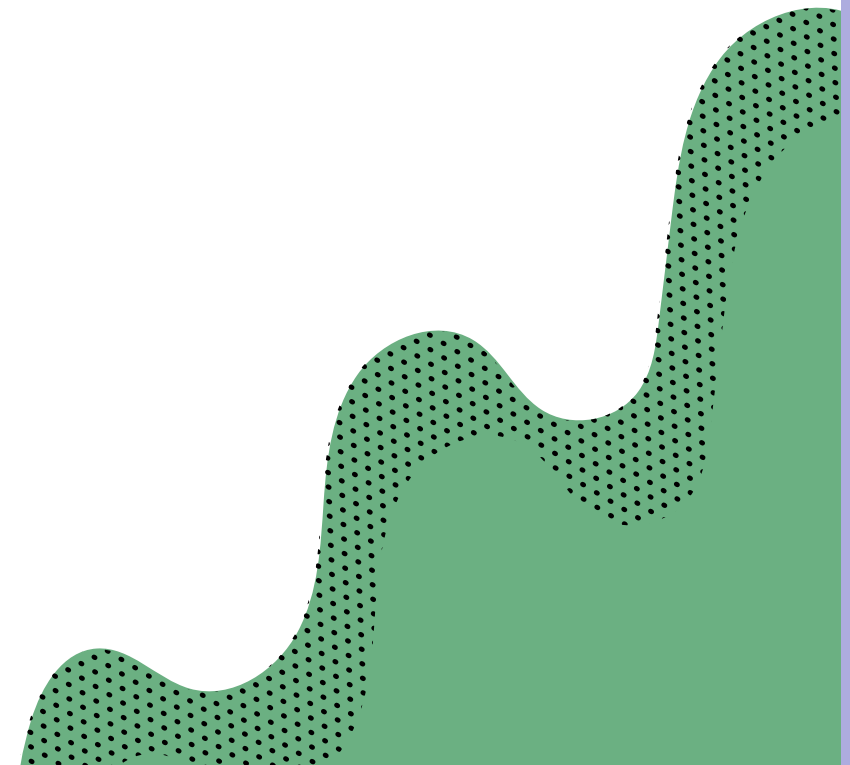
Organiser une campagne

Organiser une campagne consiste à « travailler de manière organisée et active en poursuivant un objectif particulier, généralement politique ou social »¹³. Il ne s'agit pas d'une ou de deux actions mais d'une série d'activités planifiées qui sont souvent considérées comme faisant partie d'une lutte plus large. Les activistes confronté.e.s à des projets extractifs comprennent que leurs objectifs ne peuvent être atteints que par le biais de nombreuses campagnes de longue haleine soigneusement élaborées. Ceci est dû à la force et à la ténacité des fondements qui président à l'extractivisme.

Les systèmes de pouvoir derrière les projets extractifs sont redoutables. Ils remontent aux systèmes historiques et aux projets de domination associés à l'impérialisme et au colonialisme depuis au moins sept cents ans. Au cours de la période néolibérale des quatre dernières décennies, l'extractivisme a connu de nouveaux niveaux d'intensité en termes de violence lorsque dans un contexte de crise capitaliste, les États ont pris le parti de faire reculer des droits acquis de dures luttes (sociales) et trouver ainsi de nouvelles sources de marchandisation et des stratégies pour réaliser des profits et s'enrichir. Dans l'équation des industries extractives, les personnes qui sont visées directement sont les femmes, les paysan.ne.s, les communautés autochtones, les travailleuses ainsi que d'autres groupes exclus et exploités. Aucune

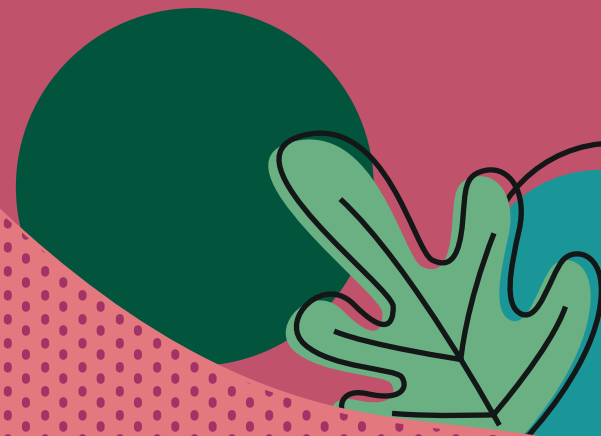
¹³ Traduction d'après la définition de l'Oxford Dictionary

de leurs pertes, difficultés, douleurs et aucun décès ne sont involontaires. Ils font partie intégrante d'un système profondément enraciné dont le renversement nécessite des luttes tout aussi redoutables.



USAGE DES INSTRUMENTS JURIDIQUES RELATIFS AUX DROITS HUMAINS

Module 5



Objectifs de ce module

Au terme de ce module, les participant.e.s auront :

1. Une bonne compréhension de ce que recouvrent les concepts suivants :
 - a. Droits humains (avec l'accent sur les droits des femmes et des communautés autochtones) ;
 - b. Recours ;
 - c. Instruments des droits humains ;
 - d. Titulaires de droits ;
 - e. Porteurs d'obligations.
2. Comparé les avantages et les inconvénients de l'usage d'instruments relatifs aux droits humains.
3. Identifié les instruments de droits humains pertinents pour les problèmes liés aux industries extractives dans leurs communautés.
4. Discuté des rôles que les allié.e.s basés dans des ONG et d'autres groupes pourraient jouer pour soutenir les communautés qui recourent à des instruments de droits humains.
5. Partagé et développé leurs connaissances sur ce qui est exigé des groupes d'activistes cherchant à utiliser les instruments de droits humains.
6. Réflexion sur les stratégies nécessaires pour compléter le recours aux instruments relatifs aux droits humains et compenser leurs limites.
7. Commencé à réfléchir à la relation entre l'extractivisme néolibéral et les droits humains.



Programme d'activités

	Sujet	Méthode
1.	Introduction	Présentation interactive
2.	Que sont les droits humains ?	Discussion plénière, jeu de devinettes
3.	Problèmes des industries extractives et droits humains	Jeu de rôle, discussion en plénière
4.	Instruments relatifs aux droits humains	4.1 Présenter les instruments des droits humains - affiches, discussion en plénière 4.2 Repérer des droits spécifiques dans des instruments spécifiques de droits humains - travail de groupe, examen des documents, discussion en plénière
5.	Avantages, inconvénients et limites des instruments relatifs aux droits humains	5.1 Avantages et inconvénients des instruments relatifs aux droits humains - travail de groupe, discussion en plénière 5.2 Atténuer ces inconvénients - World Café
6.	Extractivisme néolibéral et droits humains	Lecture, réflexion

ACTIVITÉS

1. Introduction

- A. Présentez l'équipe de facilitation;
- B. Présentez les participantes ;
- C. Présentez le module selon l'introduction ci-dessus ;
- D. Présentez ce module conformément aux objectifs ci-dessus ;
- E. Règles de base et attentes.

2. Que sont les droits humains ? *Discussion animée et jeu de devinettes*

- A. Demandez aux participant.e.s ce que sont les droits humains. ? *Dans la plupart des cas, les participant.e.s auront une idée de ce que sont les droits humains. Encouragez un bon nombre à partager leur point de vue, même*

s'il est similaire. Interrogez leurs points de vue sur la définition suivante : «Les droits humains sont les droits de chaque individu - homme ou femme, fille ou garçon, enfant ou aîné - simplement du fait qu'il ou elle est un être humain. Ces droits incarnent les normes minimales sans lesquelles les personnes ne peuvent pas conserver la dignité humaine qui leur est inhérente.»

B. Jeu de devinettes :

- ◇ Chaque participante reçoit une feuille de papier.
- ◇ Instruction : écrivez sur le papier le nom du droit humain le plus important pour vous. Faites l'exercice pour vous-même, de manière à que les autres participant.e.s ne puissent pas savoir ce que vous avez écrit.
- ◇ Au moins cinq participant.e.s sont invitées à se lever une par une. Les autres participant.e.s sont invitées à deviner quel droit humain la personne qui est debout a écrit sur sa feuille de papier. *Continuez ainsi, tant que les participant.e.s semblent toujours alertes et enthousiastes. Arrêtez l'exercice avant qu'elles/ils ne s'ennuient*
- ◇ Lorsqu'un nombre suffisant de participant.e.s se sont levées, demandez aux autres de partager les droits qu'elles/ils ont écrits sur leurs feuilles de papier respectives.
- ◇ *Cette activité procure un aperçu des droits humains qui sont importants pour les participantes. Elle illustre également les différences entre les droits identifiés et à quel point les participant.e.s se connaissent mutuellement. Dans les activités ultérieures, par exemple sur les instruments des droits humains, la facilitatrice peut se référer à cette activité. Voir ci-dessous.*

3. Problèmes liés aux industries extractives et droits humains u de rôle et discussion en plénière

- A. Le jeu de rôle met en scène la visite d'une équipe de journal télévisé sur le site du projet extractiviste et à la communauté environnante. L'équipe du journal est là pour rendre compte des avantages que le projet d'extraction a apportés à la communauté. Les participant.e.s reçoivent comme instruction de développer un script en suivant les directives suivantes :
- ◇ Les participant.e.s sont réparties en cinq groupes.

- ◇ Chaque groupe élit une porte-parole.
- ◇ Le groupe identifie et développe des points de discussion que le/la porte-parole pourra utiliser lors d'une interview et d'un débat télévisé, qui sont deux activités distinctes.
- ◇ Un.e des participant.e.s se chargera de la mise en scène générale du jeu de rôle.
- ◇ Les groupes développent les points de vue suivants :
- ◇ Le PDG du projet extractiviste ;
- ◇ Des petits agriculteurs et agricultrices de la communauté ;
- ◇ Le maire/la mairesse de la ville locale ;
- ◇ Des femmes de la communauté ;
- ◇ Des travailleurs et travailleuses du projet extractiviste.
- ◇ L'équipe de télévision interroge chacun des porte-parole séparément en posant les questions suivantes :
- ◇ Quels sont les avantages du projet extractiviste ?
- ◇ Quels sont les problèmes causés à la communauté par ce projet extractiviste ?
- ◇ Un débat de style « talk-show » est ensuite animé par le/la journaliste de télévision. Les porte-parole sont les panélistes et les autres participant.e.s sont les invité.e.s du studio. Chaque porte-parole représente les points de vue préparés par son groupe.
- ◇ Les problèmes causés dans la communauté par le projet extractiviste sont au cœur du débat.
- ◇ *Les interviews et les émissions-débats devraient être enregistrées, même si ce n'est qu'avec un téléphone portable.*

B. Discussion en plénière :

- ◇ Revenez sur les droits humains énumérés dans l'activité 2.
- ◇ Lesquels parmi ces droits peuvent aider à résoudre les problèmes soulevés lors du jeu de rôle ?
- ◇ *Les participant.e.s doivent être invitées à expliquer pourquoi et comment elles/ils pensent que ces droits aideront à résoudre les problèmes.*

4. Instruments relatifs aux droits humains

Le but de cette activité est de permettre aux participant.e.s de développer leur compréhension des instruments relatifs aux droits humains. Les droits humains qui ont été identifiés dans l'activité 3 comme étant utiles pour résoudre les problèmes liés aux industries extractives seront intégrés aux instruments relatifs aux droits humains. Idéalement, l'équipe de facilitation devrait avoir une connaissance de base des instruments de droits humains pertinents et les avoir à disposition sous forme numérique pour pouvoir les projeter lors de l'atelier. Si possible, des copies imprimées de cette présentation peuvent également être mises à disposition des participant.e.s. Les instruments pertinents varieront selon les pays et les régions, mais à l'échelle mondiale, lorsqu'il s'agit de résister à l'extractivisme, les instruments suivants sont susceptibles d'être importants :

- ◆ La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ;
- ◆ La Recommandation générale no. 35 de la CEDAW sur la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre ;
- ◆ La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ;
- ◆ La Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales ;
- ◆ La Convention sur l'accès à l'information et la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus de la CEE-ONU) ;
- ◆ Le droit à l'eau potable et à l'assainissement reconnu par l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Les réflexions en cours sur les responsabilités des entreprises et des entreprises privées en matière de droits humains.

4.1 Présenter les instruments relatifs aux droits humains *affiches et discussion en plénière*

- A. Collez les affiches sur le mur du lieu de la réunion sans attirer l'attention dessus. Voir le document « Exercice 5, activité 4 - affiches »
- B. **Débat animé en plénière :**
 - ◆ Passez en revue les droits identifiés par les participant.e.s à l'activité 3.
 - ◆ **Question :** D'où détenez-vous ces droits ? Qui vous les a donnés ? *[Mettez les participant.e.s au défi d'être aussi précis.es que possible.]*

Notez que la façon dont les personnes vivant dans des communautés à faible revenu et marginalisées comprennent les droits humains est souvent différente d'une conception juridique des droits humains. Les conceptions populaires concernant les droits humains ne font pas souvent référence aux lois ou conventions relatives aux droits humains, mais les considèrent comme évidents. Les droits humains sont ces droits que vous revendiquez simplement parce que vous êtes un être humain. Si d'autres êtres humains ont ces droits, vous devriez également pouvoir en jouir. Lorsqu'ils/elles rencontrent cette différence entre conceptions populaires et juridiques des droits humains, les facilitatrices ne doivent PAS invalider ou saper la conception populaire. Les différences entre les deux types de conceptions sont importantes et, dans le cadre de cet exercice, les participant.e.s doivent se familiariser avec les conceptions juridiques. Cela ne doit en aucun cas être interprété comme signifiant que les conceptions populaires sont moins importantes. Pour soutenir l'émancipation sociale et la construction de mouvements, les conceptions populaires sont en réalité plus importantes.]

- ◆ Les participant.e.s peuvent avoir fait référence aux affiches disposées dans la salle et parlé de différentes déclarations, conventions et autres instruments des Nations unies relatifs aux droits humains. Ils peuvent également avoir fait référence à la législation nationale ou à des traités et conventions régionaux. Sinon, une facilitatrice doit le faire. *Points à détailler :*
 - Ces instruments des Nations unies, la législation nationale et les traités régionaux, représentent le cadre base d'une compréhension juridique des droits humains.
 - L'idée centrale est que vous avez certains droits parce que cela est inscrit dans des documents officiels par les institutions législatives et les représentants d'État. Vos droits correspondent aux droits tels qu'ils sont rédigés et interprétés par les organes judiciaires.
 - Dans la plupart des cas, cette approche diffère de la manière populaire d'appréhender les droits humains comme étant les droits automatiques de tous les êtres humains, conformément à une croyance générale plutôt qu'aux interprétations juridiques. Faites remarquer que bien que cet exercice vise à comprendre et à avoir recours à

une approche juridique des droits humains, l'approche populaire est valable et en fait plus importante pour les mouvements d'émancipation.

- *Un aspect important des cadres relatifs aux droits humains est qu'ils offrent la possibilité d'un recours juridique en cas de violation, ce qui signifie le droit légal d'exiger des recours légaux, des sanctions et une compensation. Cet exercice porte sur la manière dont les activistes peuvent faire usage de recours légaux dans le cadre de luttes contre l'extractivisme.*

4.2 Identifier des droits spécifiques dans le cadre des instruments spécifiques relatifs aux droits humains

travaux de groupe, examen de documents, discussion en plénière

- Faites une liste des droits identifiés par les participant.e.s lors de l'activité 3b).
- Répartissez les participant.e.s en groupes. Chaque groupe se voit attribuer un certain nombre de droits inscrits sur la liste. *Il est conseillé d'attribuer aux participant.e.s les droits qu'elles/ils ont identifiés dans l'activité 3. Vous pouvez attribuer plus d'un droit à un groupe particulier et le même droit peut être attribué à plusieurs groupes.*
- L'équipe de facilitation doit veiller à ce que les participantes aient accès à des instruments de droits humains qui soient pertinents. *Ceux-ci peuvent être imprimés, enregistrés électroniquement ou être accessibles via Internet. Dans le cas où le téléchargement et la clé USB sont utilisés comme support, les participant.e.s doivent avoir accès à des tablettes ou des ordinateurs avec les documents téléchargés au préalable ou avec un moyen d'accéder aux documents avec des clés USB. Les documents sont disponibles gratuitement sur Internet. L'accès à Internet ne doit être utilisé que lorsque la connexion est suffisante et que le Wi-Fi est accessible gratuitement. L'impression en format papier et l'enregistrement sur clé USB sont plus fiables. Plusieurs membres de chaque groupe doivent être capables de lire dans la langue des documents et avoir des compétences informatiques de base. Les facilitatrices accompagnent les groupes pendant cette tâche.*
 - ♦ *Les documents doivent inclure toutes les informations pertinentes qui concernent la législation nationale, les traités régionaux, ainsi que les documents des Nations Unies énumérés à l'activité 4.*

D. Instructions pour les groupes :

- ♦ Prenez chacun des droits qui vous ont été attribués et examinez les instruments de droits humains pour vérifier s'ils font référence à ce droit.
- ♦ Expliquez comment ils font référence à ce droit.
- ♦ Cherchez s'ils indiquent comment faire pour pouvoir en jouir, si ce n'est pas (encore) le cas.
- ♦ Cherchez s'ils indiquent ce que vous pouvez faire, si ce droit est violé.
- ♦ Faites part de vos conclusions en séance plénière.

E. Compte-rendu en séance plénière :

- ♦ Quels droits ont été mentionnés et dans quel document ?
- ♦ Jouissons-nous de ces droits ?
- ♦ Les documents nous indiquent-ils comment jouir de ces droits ?
- ♦ Les documents nous indiquent-ils ce que nous pouvons faire, si nos droits sont bafoués ?
- ♦ De quel type d'aide avons-nous besoin, si nous voulons faire usage de ces documents et des procédures prévues pour revendiquer nos droits ?
- ♦ Qui peut offrir cette forme d'aide ? *Pour illustrer le type d'assistance juridique nécessaire, vous pouvez montrer un exemple type de déclaration sous serment (ou affidavit) dans le cadre d'une affaire anti-extractiviste. Voir par exemple l'avis de motion et l'affidavit fondateur de l'affaire « Escarpment Environment Protection Group contre le ministre des Ressources minérales et autres, affaire no 99593/15 Pretoria High Court, Afrique du Sud » inclus dans ce dossier. La plupart des processus de recours sont similaires à des affaires judiciaires ou sont de fait des affaires judiciaires. Notez qu'il n'est pas nécessaire de présenter le contenu de cet arrêt dans les détails. Le but de ce partage est de montrer à quel point les documents et procédures liés aux procédures judiciaires peuvent être compliqués. Un examen rapide du document devrait suffire à le démontrer.*
- ♦ Quels sont les obstacles à l'accès et à l'utilisation de ces droits ?

F. Termes utiles :

- ♦ *Titulaires de droits et détenteurs d'obligations : « Du point de vue des*

droits humains, les individus sont titulaires de droits qui peuvent servir de base à des revendications légitimes. Les États et d'autres acteurs sont porteurs d'obligations et ils peuvent être tenus responsables de leurs actes ou de leurs omissions. Par conséquent, mettre l'accent sur les droits et les obligations permet d'identifier qui est habilité à revendiquer quoi et qui a le devoir d'agir en faveur de celles et ceux qui ont des revendications légitimes en matière de droits¹⁴. »

5. Avantages et inconvénients du recours à des instruments relatifs aux droits humains

5.1 Avantages et inconvénients des instruments relatifs aux droits humains *travaux de groupe et discussion en séance plénière*

- A. Les participant.e.s se répartissent en groupes.
- B. **Instructions aux groupes :**
 - ◆ Chaque groupe doit dresser une liste la plus exhaustive des avantages et inconvénients que possible. Les groupes doivent s'efforcer d'en énumérer au moins dix.
 - ◆ [Il est important d'encourager les groupes à en énumérer autant qu'ils le peuvent. Il s'agit de s'assurer qu'ils vont au-delà de ceux qui semblent évidents.
- C. **Compte-rendu en plénière :**
 - ◆ Comparez et compilez les listes des groupes.
 - ◆ Comparez cette liste compilée à la liste préparée ci-dessous.
 - ◆ Faites une synthèse des deux listes.

¹⁴ Cette liste est adaptée du Guide 6 : Basic business operations (Opérations commerciales de base) de Citibank

Tableau 1 : Avantages et inconvénients invoqués en matière d'utilisation d'instruments relatifs aux droits humains pour s'opposer aux industries extractives

UTILISATION D'INSTRUMENTS RELATIFS AUX DROITS HUMAINS POUR S'OPPOSER AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	
AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Faire usage de la force du droit pour faire respecter les droits	Travailler dans le cadre d'une approche juridique des droits humains qui peut entrer en conflit avec la conception populaire
Renforcer l'intégration sociale de groupes marginalisés	Crée une dépendance des activistes vis-à-vis de personnes étrangères à la communauté
Faire pression pour que les droits humains soient intégrés aux lois et aux politiques	Cette approche peut prendre beaucoup de temps et exiger d'importantes sommes d'argent
Le nombre de requêtes crée une base pour faire pression sur les gouvernements pour que ceux-ci respectent et protègent les droits	Peut créer des divisions dans la communauté entre les personnes porteuses de l'affaire et les personnes qui les rejoignent plus tard
Offrir une plateforme pour faire campagne et renforcer la solidarité (3)	Peut évincer d'autres problèmes et personnes de la communauté
Attirer l'attention des médias	Peut légitimer l'élite des industries extractives, comme les investisseurs et les intermédiaires
Peut contribuer à renforcer les droits des femmes et les droits des personnes autochtones	Peut saper des exigences et des stratégies radicales qui n'entrent pas dans le cadre juridique
Documenter la lutte	Peut saper les luttes et le leadership des femmes
Faire pression sur les investisseurs de l'entreprise	Peut faire perdre le contrôle de la lutte et de la prise de décision aux membres ordinaires d'une communauté
Construire la solidarité entre les activistes de la communauté et des professionnels d'ONG	Peut engager des communautés dans des luttes coûteuses qui n'apportent pas de changements fondamentaux
Offrir une orientation pour la mobilisation d'une communauté	

5.2 Atténuer les inconvénients *World Café*

- A.** *Passez en revue les inconvénients énumérés dans l'activité 5.1. Il peut être nécessaire de les reformuler pour les rendre plus clairs.*
- B.** Les participant.e.s se répartissent en groupes. Chaque groupe se voit attribuer un certain nombre d'inconvénients. [Vous pouvez attribuer plus d'un inconvénient à chaque groupe et attribuer un inconvénient particulier à plusieurs groupes.]
- C. Instructions pour les groupes :**
- ◇ Discutez du ou des désavantages qui vous ont été attribués.
 - ◇ Sont-ils réels ? À quel point est-ce un désavantage ?
 - ◇ Que peuvent faire les groupes d'activistes pour l'éviter ou pour atténuer son impact ? *Encouragez les groupes à être aussi précis et concrets que possible*
 - ◇ Après dix minutes de discussion, la facilitatrice invitera un membre du groupe à quitter son groupe et à en rejoindre un autre.
 - ◇ Lorsque la personne arrive dans le groupe, un membre de ce groupe lui explique les points soulevés jusqu'à présent.
 - ◇ La discussion reprend pendant dix minutes.
 - ◇ À partir de là, ce processus est répété toutes les dix minutes.
 - ◇ La facilitatrice prévient lorsque le temps prévu est écoulé.
- D. Compte-rendu en séance plénière :**
- ◇ Un petit nombre de participant.e.s (5) est sélectionné pour faire un retour sur les points soulevés dans les discussions qui ont eu lieu.
 - ◇ Les autres participant.e.s sont invité.e.s à ajouter des points manquants.
 - ◇ Un temps est accordé pour une discussion générale sur les manières d'atténuer les inconvénients de l'utilisation des instruments des droits humains.
 - ◇ Résumé et conclusion.

5.3 Autres stratégies *discussion en plénière*

- A.** *Le but de cette activité est de souligner et d'explorer le fait que la plupart des groupes qui recourent à des instruments relatifs aux droits humains*

jugent nécessaire d'accompagner cette stratégie par une série d'autres.

- B.** Passer en revue ce qui a été dit dans l'activité 5.1 sur le danger de recourir à des instruments de droits humains car cela peut « invalider » d'autres stratégies et luttes :
- ◇ Les participant.e.s ont-elles/ils en mémoire une situation où une telle démarche est devenue la seule action portée par le groupe ?
 - ◇ Pourquoi cela se produit-il ? *Ici, il peut être nécessaire de parler des flux de financement. Les bailleurs de fonds des ONG accordent souvent la priorité au travail lié aux droits et processus légaux, tandis que d'autres stratégies ne trouvent pas de financement.*
 - ◇ Pourquoi est-ce dangereux ? Pouvons-nous atteindre nos objectifs, si nous nous concentrons uniquement ou principalement sur le recours à des instruments relatifs aux droits humains ?
- C.** Discussion en plénière : à quelles autres stratégies les communautés touchées par les industries extractives recourent-elles ? Pourquoi sont-elles nécessaires ?

6. Extractivisme néolibéral et droits humains

- A.** *Il s'agit d'un exercice de lecture et de réflexion que les participant.e.s termineront à leur guise après l'atelier. Elles recevront trois articles à lire sur lesquels réfléchir. Les articles décrivent la relation entre le néolibéralisme et les droits humains, chacune des auteures ayant un avis différent sur la question. Des moments de discussion et de réflexion sur la relation entre le néolibéralisme et les droits humains et les défis politiques que cette relation pose seront très utiles aux groupes d'activistes qui recourent aux instruments des droits humains pour résister à l'extractivisme.*
- B.** La présentation intitulée « *Néolibéralisme et droits humains* » incluse dans ce manuel propose un aperçu de ces articles et un résumé de leur contenu. Les facilitatrices peuvent décider de la proposer pendant la formation afin d'aider les participant.e.s à se familiariser avec un contenu suffisamment long et technique.

NÉOLIBÉRALISME ET DROITS HUMAINS

TROIS OPINIONS DIFFÉRENTES

Projets extractifs et néolibéralisme

- ◇ L'idéologie dominante et le cadre politique de la majorité des États au cours des quarante dernières années s'appelle le néolibéralisme.
- ◇ Ce cadre soutient la croissance et la puissance de projets extractivistes à l'échelle mondiale.
- ◇ Les activistes tentent de recourir aux droits humains pour soutenir leur résistance à l'extractivisme néolibéral.
- ◇ Quelle est la relation entre le néolibéralisme et les droits humains ?

Qu'est-ce que le néolibéralisme ? Que sont les droits humains ?

- ◇ Considérez-les comme deux mouvements politiques qui coïncident dans le temps.
- ◇ Le néolibéralisme s'est incarné au niveau politique à partir de 1973 lorsque Augusto Pinochet et ses collègues ont imposé une violente dictature militaire au Chili, et surtout à partir de 1979 avec l'élection de Margaret Thatcher au poste de Premier ministre britannique.
- ◇ Les droits humains se sont incarnés au niveau politique à partir de 1948 lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Quels sont leurs objectifs respectifs ?

- ◇ Le néolibéralisme a pour objectif déclaré de promouvoir une liberté humaine plus vaste par le biais du soutien des États aux entreprises capitalistes.
- ◇ Les droits humains ont pour objectif officiel de légiférer sur les obligations des États à respecter, à protéger et à garantir les libertés et les ressources auxquelles les individus et les communautés ont droit.

Quelle est la relation entre les deux mouvements ?

- ◇ Sont-ils amis ?
- ◇ Ennemis ?
- ◇ Cela varie-t-il dans le temps ?
- ◇ Trois écrivaines proposent trois points de vue différents
- ◇ Écrivaines : Audrey Chapman, Srilatha Batliwala, Jeanne Morefield

AUDREY CHAPMAN

- ◇ 'Being bold about rights in a neoliberal world' - « Faire preuve d'audace sur la question des droits dans un monde néolibéral ».
- ◇ La montée du néolibéralisme a sapé les efforts en matière de droits humains.
- ◇ Les activistes qui œuvrent pour les droits humains estiment que leur action est de plus en plus difficile en raison de la force de domination du néolibéralisme.
- ◇ Ce sont des ennemis.
- ◇ Les activistes devraient recourir aux droits humains pour lutter contre le néolibéralisme.

SRILATHA BATLIWALA

- ◆ 'When Rights Go Wrong' (Quand les droits vont de travers) - « Une déformation de l'approche du développement fondée sur les droits ».
- ◆ Le néolibéralisme a pénétré la sphère des droits humains.
- ◆ Il a déformé le cadre des droits humains, ce qui a sapé sa mission.
- ◆ Ils apparaissent comme des ennemis, mais ils pourraient être des amis.
- ◆ Les activistes devraient développer des cadres de droits humains adaptés aux communautés opprimées.

JEANNE MOREFIELD

- ◆ 'When neoliberalism highjacked human rights' (Quand le néolibéralisme a pris les droits humains en otage).
- ◆ Des éléments de l'agenda des droits humains, tels que les droits de propriété, servent l'objectif du néolibéralisme.
- ◆ Les néolibéraux peuvent faire usage des droits humains pour leurs propres intérêts.
- ◆ Ils peuvent parfois être amis.
- ◆ Les activistes ne peuvent pas se reposer sur les droits humains comme unique stratégie pour résister au néolibéralisme.

Questions aux activistes qui recourent aux instruments de droits humains

- ◆ Courons-nous le risque d'être cooptés et de voir nos luttes neutralisées ?
- ◆ Comment éviter ces risques tout en recourant aux instruments de droits humains afin d'en tirer parti ?
ese dangers while using the benefits of human rights instruments?



POUR EN SAVOIR PLUS, VOICI QUELQUES RÉFÉRENCES D'ARTICLES

Un article de Jeanne Morefield qui défend la thèse que certains aspects des droits humains sont alignés sur le programme néolibéral.

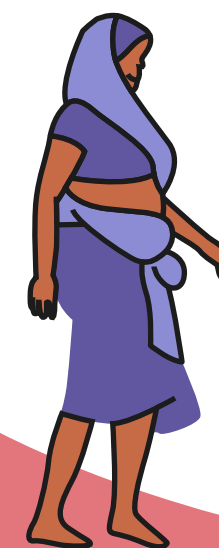
Quand le néolibéralisme a pris les droits humains en otage
par Jeanne Morefield

<https://www.justassociates.org/en/resources/quand-le-neoliberalisme-pris-droits-humains-otage>

Un article de Srilatha Batliwala qui défend la thèse que la rhétorique en faveur des droits humains a été pervertie par le néolibéralisme.

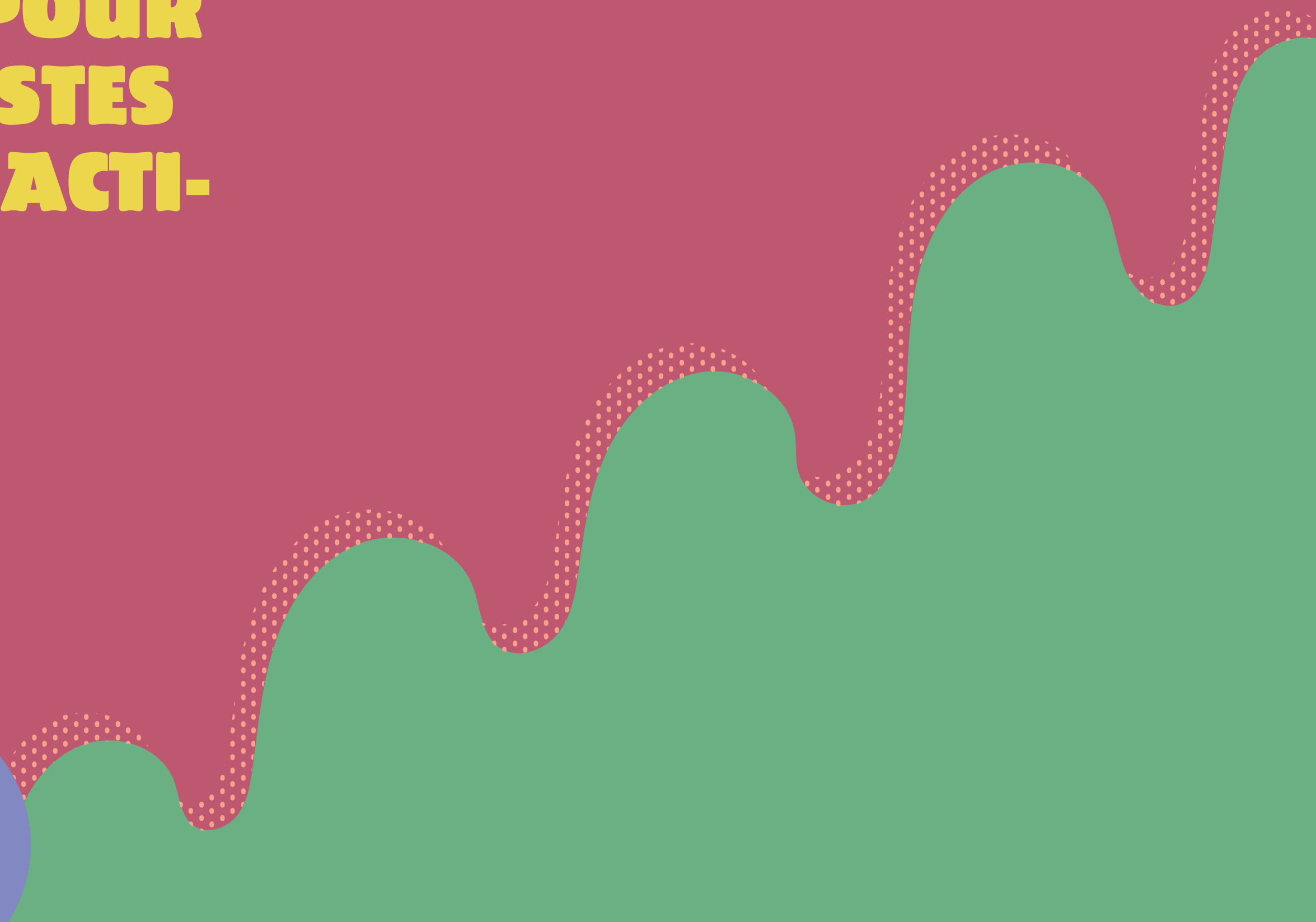
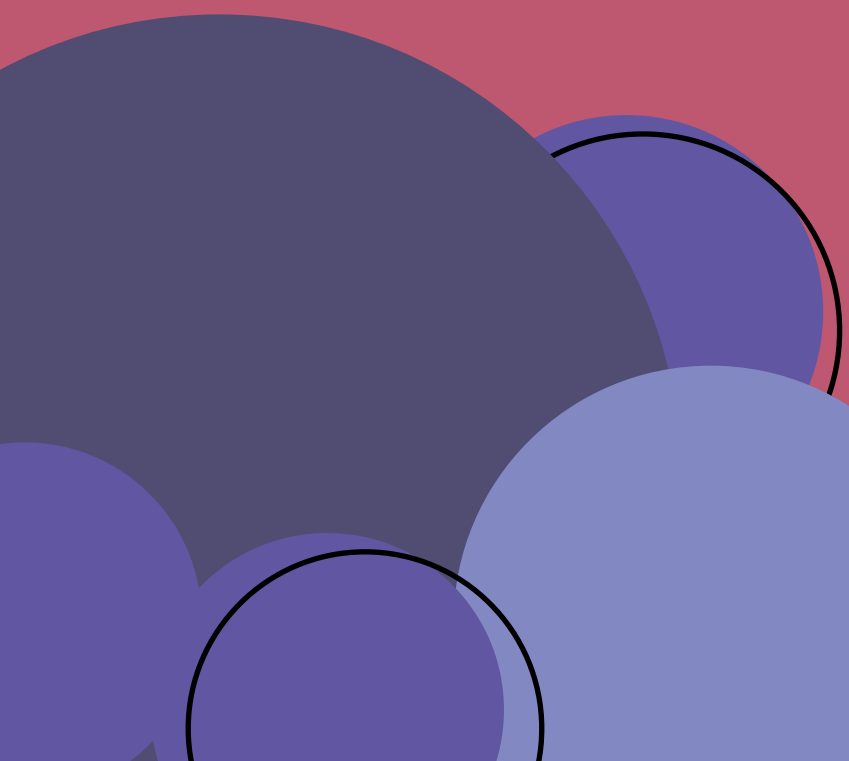
Quand les droits vont de travers: Déformation de l'approche du développement fondée sur les droits), par Srilatha Batliwala

<https://www.justassociates.org/en/resources/quand-droits-vont-travers-deformation-lap-proche-du-developpement-fondee-sur-droits>



RISQUES ET MENACES POUR LES ACTIVISTES ANTI-EXTRACTI- VISTES

Module 6



Objectifs de ce module

Au terme de ce module, les participant.e.s auront abordé les compétences et les sujets suivants :

1. Les risques et les menaces de violence auxquels les activistes anti-extractivistes sont confronté.e.s ;
2. Incidence et causes de la violence liée à l'extractivisme néolibéral ;
3. Expériences de femmes défenseuses des droits humains et de féministes ;
4. Pourquoi les communautés autochtones et rurales sont-elles visées ?
5. Concepts de base de l'autoprotection et de la légitime défense ;
6. Stratégies et techniques de légitime défense.

Programme d'activités

	SUJET	MÉTHODE
1.	Introduction	Présentation interactive
2.	Évaluation de base des risques	Réflexion, exercice d'écriture de scénario
3.	Aperçu de la violence contre les activistes de luttes anti-extractives	Vidéo, discussion
4.	Risques pour les féministes et les défenseuses des droits humains	Discussion plénière, histoire, réflexion silencieuse
5.	Néolibéralisme et communautés autochtones	Expérience de réflexion, compte-rendu en plénière, groupe de viralité
6.	Autoprotection (stratégies, techniques, ressources et groupes)	Des lignes directrices

ACTIVITÉS

Introduction

- A. Présentez l'équipe de facilitation ;
- B. Présentez les participantes ;
- C. Présentez le module selon l'introduction ci-dessus ;

- D. Présentez les exercices conformément aux objectifs ci-dessus ;
- E. Règles de base et attentes.

2. Évaluation de base des risques *réflexion et exercice d'écriture de scénario*

A. Instructions pour les participant.e.s :

- ◇ Imaginez une personne à laquelle vous tenez énormément.
- ◇ Cette personne vient vous rendre visite pendant deux semaines. Elle partage votre maison et votre vie. Elle vous accompagne à votre travail, aux réunions, aux manifestations, aux fêtes et partout où vous allez.
- ◇ Elle ne connaît pas votre vie. Elle vit une situation très différente de celle dans laquelle se situe votre communauté.
- ◇ Vous devez informer cette personne des risques auxquels elle sera confrontée.
- ◇ Nommez ces risques.
- ◇ Décrivez brièvement comment elle reconnaîtra les menaces.
- ◇ Évaluez les menaces considérées comme dangereuses, très dangereuses, voire mortelles.
- ◇ Évaluez les menaces en fonction de leur récurrence : de parfois présentes, à souvent présentes, à toujours présentes.
- ◇ Il est important de noter tous les types de risques et de menaces, et non seulement ceux directement liés au projet extractiviste. *De nombreuses femmes défenseuses sont confrontées à des menaces et à des risques de violence au sein de leur foyer et des mouvements auxquels elles participent, en plus d'attaques directes liées à leur engagement militant.*
- ◇ Prenez des notes et structurez-les pour informer cette personne.

B. Préparations par l'équipe de facilitation :

- ◇ Placez des feuilles de papier intitulées comme suit sur le mur:
- ◇ Femme
- ◇ Défenseuse des droits humains
- ◇ Projet extractiviste
- ◇ Distribuez des cartons en couleur ou des post-it aux participant.e.s, au moins cinq par personne



C. Instructions pour le compte-rendu :

- ◆ Trouvez une partenaire ;
- ◆ Partagez avec elle les risques que vous avez identifiés ;
- ◆ Quels sont les risques auxquels vous faites face parce que vous êtes une femme ? Écrivez-les sur des post-it et allez les coller sur la feuille intitulée « femme »
- ◆ Quels sont les risques auxquels vous faites face parce que vous êtes une défenseuse des droits humains ? Écrivez-les sur des post-it et collez-les sur la feuille intitulée « défenseuse des droits humains » ;
- ◆ Quels sont les risques auxquels vous faites face à cause du projet extractiviste affectant votre communauté ? Inscrivez-les sur des post-it et collez-les sur la feuille intitulée « projets extractivistes ».

3. Aperçu de la violence contre les activistes anti-extractivistes

vidéo et discussion

A. Les participant.e.s visionnent la vidéo renseignée ci-dessous :

- ◆ *La vidéo a été produite par Global Witness, une ONG au service des droits humains, de la défense de l'environnement et de la lutte contre la corruption. La vidéo s'inspire de leur rapport « Défendre demain : la crise climatique et les menaces qui pèsent sur les défenseur.e.s de la Terre et de l'environnement ». Le rapport donne un aperçu de la violence à leur encontre et montre que les industries extractives sont principalement à l'origine de cette violence.*

<https://youtu.be/FM7X1tnT4Sc>

Quelques faits tirés du rapport :

- ◆ 212 défenseurs et défenseur.e.s de la Terre et de l'environnement ont été tué.e.s en 2019, soit en moyenne plus de quatre personnes par semaine, le nombre le plus élevé jamais enregistré jusque-là.
- ◆ Plus de la moitié des meurtres ont eu lieu en Colombie et aux Philippines.

- ◆ Plus des deux tiers des meurtres ont eu lieu en Amérique latine.
- ◆ L'exploitation minière a été le secteur le plus meurtrier, suivi de l'agro-industrie et de l'exploitation forestière.
- ◆ Les femmes représentent 1 personne sur 10 parmi les défenseur.e.s tué.e.s. Les femmes sont confrontées à des menaces spécifiques en termes de violence sexuelle.
- ◆ 40 % des défenseur.e.s assassiné.e.s faisaient partie de communautés autochtones, alors que les peuples autochtones ne représentent que 5 % de la population mondiale.
- ◆ La vérification des cas rapportés en Afrique est compliquée et les chiffres sont probablement sous-déclarés.
- ◆ Les forces de l'État étaient directement liées à 37 des 212 meurtres.

B. Instructions pour le compte-rendu :

- ◆ Restez avec votre partenaire (cfr. L'activité 2c) et trouvez un autre binôme pour former un groupe de 4.
 - Quelle histoire la vidéo raconte-t-elle ?
 - Qu'est-ce qui vous a marqué dans cette histoire ? Quelles sont vos réflexions sur les faits mis en évidence dans cette vidéo ?
 - En quoi votre expérience des projets extractivistes est-elle comparable avec l'histoire racontée dans la vidéo ?
 - À quels risques les femmes militantes sont-elles confrontées ?
 - Pourquoi pensez-vous que les industries extractives ciblent les communautés autochtones ?

4. Risques pour les féministes et les femmes défenseuses des

droits humains discussion en plénière, histoire et moment de réflexion

A. Discussion en plénière :

- ◆ **Instructions pour les participant.e.s :**
- ◆ Partagez les réponses données aux questions posées lors des activités 2. c) et 3. b), c'est-à-dire :
 - ◆ 2. c) Quels sont les risques auxquels vous faites face parce que vous êtes une femme ?
 - ◆ 3. b) À quels risques les femmes militantes sont-elles confrontées ?

- ◇ **Passez en revue ces réponses :** y a-t-il d'autres risques et menaces auxquels vous pensez ?

B. Instructions de travail en groupe :

- ◇ Les participant.e.s se répartissent en groupes.
- ◇ Chaque groupe discute à partir des questions suivantes :
 - Qu'est-ce que le sexisme ?
 - Qu'est-ce que le patriarcat ?
 - Qu'est-ce que la misogynie ?
 - Qu'est-ce que le féminisme ?
 - Qu'est-ce qu'une femme défenseure des droits humains ?
- ◇ Chaque groupe crée une histoire qui illustre la façon dont le groupe comprend les concepts ci-dessus.
- ◇ Chaque groupe s'entraîne à raconter une partie de l'histoire ainsi créée : un membre du groupe commence à raconter le début de l'histoire, puis passe le relais à un autre membre du groupe qui poursuit le récit de l'histoire *L'utilisation d'un vrai bâton de parole est encouragée.*

◇ Compte-rendu en plénière :

- Chaque groupe raconte son histoire en plénière en utilisant la méthode du relais décrite plus haut.
- La facilitatrice propose une définition écrite des concepts ci-dessus *Voir la liste de concepts utiles ci-jointe.*
- **Questions pour une réflexion silencieuse :** Le fait d'être féministe et/ou défenseure des droits humains augmente-t-il les risques et les menaces pour les femmes qui s'opposent à un projet extractiviste ? Quel rôle jouent le sexisme, le patriarcat et la misogynie dans ce contexte ? Qu'est-ce que la violence basée sur le genre ?

5. Néolibéralisme et communautés autochtones *réflexion, compte rendu en plénière, petits groupes de discussion*

- #### A.
- Cette activité débute par un moment de réflexion individuel. L'exercice ne peut fonctionner que si les participants connaissent l'histoire de communautés autochtones d'au moins un pays. Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie d'une situation, les grandes lignes suffisent. Il n'est pas nécessaire non plus qu'il s'agisse du même pays pour toutes les*

participantes. Si un tel savoir fait défaut, les facilitatrices doivent alors présenter un tableau qui reprend les points de réflexion essentiels, à savoir la relation entre l'autonomie des peuples autochtones et les grandes lignes de l'histoire des conquêtes coloniales, des luttes pour l'indépendance et du néolibéralisme. Cela signifie qu'avant l'atelier, les facilitatrices doivent compiler les informations reprises ci-dessous et se préparer à les présenter aux participant.e.s, en temps opportun. Ces informations sont généralement disponibles pour chaque pays.

B. Instructions pour la phase de réflexion individuelle :

- ◇ Imaginez des communautés autochtones dans un pays X.
- ◇ Affichez la carte du pays dans votre esprit.
- ◇ Imaginez que nous sommes en l'an 1400 - quelle partie du pays est sous le contrôle de communautés autochtones ? Colorez cette zone en vert vif sur la carte dans votre esprit.
- ◇ Prenez un moment pour voir clairement la carte.
- ◇ Imaginez maintenant que nous sommes en 1600 - quelle partie du pays est sous le contrôle de communautés autochtones ? Quelle est la taille de la zone verte sur la carte ?
- ◇ Passez maintenant à 1910 - quelle est la taille de la zone verte ?
- ◇ 1980 - quelle partie du pays est sous le contrôle de communautés autochtones ?
- ◇ Et aujourd'hui ? Quelle est la superficie de la zone verte sous contrôle autochtone ? Le contrôle est-il aussi ferme qu'il l'était en 1400 ? Ce contrôle est-il aussi ferme (et le vert est-il aussi vert ?) qu'il l'était en 1980 ?

C. Compte-rendu de l'exercice de réflexion et constats :

- ◇ En 1400 - le contrôle par les communautés autochtones, que ce soit dans les Amériques, en Asie et en Afrique, est presque total.
- ◇ En 1600 - on observe un rétrécissement radical de la zone verte, en particulier dans les Amériques, mais également en Asie et en Afrique. C'est le résultat de l'expansion de la conquête coloniale par les Européens. *L'équipe de facilitation peut choisir d'utiliser une date ultérieure en Asie ou en Afrique pour illustrer la propagation ultérieure du colonialisme européen sur ces continents par rapport aux Amériques.*

- ◇ 1910 - la zone sous contrôle des communautés autochtones est devenue très réduite. C'est le point culminant du colonialisme européen en Asie et en Afrique. Dans les Amériques, les mouvements d'indépendance ont déjà connu certains succès, sans nécessairement étendre le contrôle autochtone pour autant.
- ◇ 1980 - par rapport à 1910, les zones sous contrôle autochtone sont restées les mêmes ou se sont étendues. C'est le résultat de la radicalisation des mouvements d'indépendance après 1945 et de leurs victoires. Ces mouvements se sont généralement focalisés sur la construction d'États-nations forts, même si certains d'entre eux ont inclus le respect et de la défense des droits des communautés autochtones dans leur programme.
- ◇ Il faut garder à l'esprit deux périodes importantes en Amérique latine : dans la seconde moitié du 20^e siècle, il y a eu un essor de projets d'exploitation de matières premières et d'infrastructures supervisés par des régimes dictatoriaux. Au début des années 2000, les programmes de développement de gouvernements autoproclamés comme étant progressistes ont encouragé l'extractivisme, ce qui a eu un impact sur les communautés rurales autochtones et traditionnelles.
- ◇ Aujourd'hui - les espaces verts se rétrécissent et le vert est moins brillant. C'est le résultat de politiques néolibérales extractivistes et de marchandisation de la nature qui ont de plus en plus ciblé les territoires autochtones.

D. Instructions pour l'activité en petits groupes :

- ◇ Les participantes se mettent en petits groupes.
- ◇ Chaque groupe discute de la déclaration ci-dessous :

Partout dans le monde, il est prouvé que des alliances entre des États et des sociétés multinationales ciblent les communautés autochtones et d'autres communautés traditionnelles, dont les moyens de subsistance dépendent de la Terre, pour les déposséder de leurs terres et de leurs ressources naturelles. C'est une caractéristique-clé de l'ère néolibérale qui est apparue à la fin des années 1970. Pourquoi en est-il ainsi ?

Les facteurs qui ont motivé le néolibéralisme incluent une crise de suraccumulation et la défaite de certains mouvements de résistance. Dans les années 1970, l'économie capitaliste mondiale a été fortement ralentie parce que les capitalistes les plus riches disposaient de grandes réserves de capital et qu'ils cherchaient de nouvelles opportunités d'investissement et de profit. Cette période est appelée la crise de suraccumulation. Ces capitalistes voulaient à tout prix créer de nouvelles opportunités et le programme néolibéral a été mis en place pour répondre à cette volonté.

Afin de créer ces opportunités, les partisans et partisanes du néolibéralisme ont dû neutraliser et vaincre certains mouvements de résistance qui avaient réussi à imposer des contraintes à de tels appétits, en particulier durant les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Deux d'entre eux sont les mouvements indépendantistes dans les anciennes colonies et le mouvement ouvrier socialiste dans le Nord. Le renversement du gouvernement chilien de Salvador Allende en 1973 et la neutralisation brutale de la coalition d'Unité populaire ont marqué le début des victoires néolibérales sur les mouvements indépendantistes. Au début des années 80, la victoire du gouvernement Thatcher, pro-néolibéral, contre les syndicats britanniques au Royaume-Uni a marqué le début du recul du mouvement ouvrier social-démocrate au Nord.

Le ciblage de communautés autochtones découle de ces deux facteurs, moteurs du néolibéralisme. Les terres et les ressources naturelles contrôlées par les autochtones offrent de nouvelles opportunités d'investissement, de marchandisation et d'accumulation, tandis que la défaite, la cooptation et la neutralisation d'États du Sud et de la social-démocratie au Nord ont ouvert la voie politique à l'extraction néolibérale au détriment des communautés autochtones¹⁵.

6. Autoprotection (stratégies, techniques, ressources et groupe)

A. Cette activité est une formation pratique aux principes fondamentaux des stratégies et techniques d'autoprotection. Il est important de garder la perspective de genre à l'esprit car l'autoprotection est un défi supplémentaire pour les personnes confrontées à de la discrimination fondée sur le genre. Il est préférable de le faire en partenariat avec des professionnelles de l'autoprotection. Ceci est particulièrement important si nous comprenons que l'autoprotection, en tant que protection de soi, est une tâche éminemment politique qui est basée sur l'affirmation de leur identité individuelle par les femmes et d'autres groupes opprimés. Une session d'introduction de base dure généralement entre deux et trois heures. C'est une manière utile et passionnante de conclure un atelier d'éducation populaire. Un cours d'introduction complet comprend généralement jusqu'à quatre séances, qui peuvent être programmées sur une période de six semaines. Dans les cas où des groupes d'activistes décident de travailler avec des professionnelles de l'autoprotection, il est fortement recommandé de travailler avec des professionnelles qui se concentrent sur la protection des femmes et ayant de l'expérience dans le soutien de groupes d'activistes. Les notes qui suivent ne constituent pas un manuel d'autoprotection. Elles énoncent simplement quelques points à garder à l'esprit pour accompagner des activistes qui recherchent ou suivent une formation sur le thème de l'autoprotection.

¹⁵ Ce texte a été préparé spécifiquement pour cette activité.

- B.** Le champ de l'autoprotection est dominé par d'anciens et actuels membres des forces armées étatiques. Leurs sympathies politiques vont dans une très large mesure aux pro-extractivistes et leurs compétences sont tirées des domaines militaires et des forces de l'ordre. L'autoprotection civile contre les élites extractivistes nécessite une guidance politique et des compétences différentes. Cela rend difficile l'identification de formatrices adéquates, car même des instructrices expérimentées et correctement formées ne seront probablement pas en mesure de répondre aux besoins de protection spécifiques des activistes anti-extractivistes. Un facteur-clé pour trouver les personnes adéquates avec lesquelles travailler est le temps. Il est important de ne pas attendre qu'une menace concrète se présente, mais de commencer à chercher des formatrices compétentes dès que c'est raisonnablement possible. Contactez des groupes qui ont été formés et prenez connaissance des approches adoptées en la matière.
- C.** Il faut garder à l'esprit deux faits importants concernant l'autoprotection, bien que ceux-ci semblent être en tension l'un avec l'autre : premièrement, il n'y a aucune garantie d'autoprotection et vous resterez toujours potentiellement vulnérable aux attaques, peu importe ce que vous mettez en place. Deuxièmement, les efforts d'autoprotection en valent toujours la peine et les avantages qu'ils offrent sont presque garantis. Il s'agit donc de prendre les choses en main, tout en apprenant à vivre en reconnaissant notre vulnérabilité.
- D.** Un travail de sensibilisation et des actions qui mettent délibérément l'accent sur les précautions à prendre représentent l'essentiel de nos efforts en matière de sécurité. Il est recommandé aux groupes d'activistes confrontés à des projets extractivistes de faire cet exercice, ou à tout le moins les activités 2, 3 et 4 régulièrement, au moins une fois tous les six mois.

LISTE DES GROUPES ET RESSOURCES QUI PEUVENT ÊTRE UTILES SUR LE SU- JET DE L'AUTOPROTECTION

Our rights, our safety: resources for women human rights defenders
(*Nos droits, notre sécurité : ressources pour les femmes défenseuses des droits humains*)

Just Associates, Valerie Miller, Mariela Arce and Marusia Lopez.

[Disponible en anglais et en espagnol ici](#)

Workbook on security: practical steps for human rights defenders at risk
(*Manuel sur la sécurité : étapes pratiques pour les défenseur.e.s des droits humains menacé.e.s*)

Frontline Defenders

[Disponible en anglais ici](#)

Our right to safety: women human rights defenders' holistic approach to protection
(*Notre droit à la sécurité : l'approche holistique de la protection des femmes défenseuses des droits humains*)

l'Association pour les droits des femmes dans le développement

[Disponible en français en pdf ici](#)

New protection manual for human rights defenders
(*Nouveau manuel de protection pour les défenseurs des droits humains*)

Protection International

[Disponible en français ici](#)

LISTE DE CONCEPTS UTILES

Sexisme¹⁶

La croyance que les hommes (ou les membres de sexe masculin) sont intrinsèquement supérieurs aux femmes par la simple vertu des caractéristiques biologiques relatives à leur sexe. Le sexisme constitue la base fondamentale de systèmes de domination et d'oppression des femmes. Il se manifeste à travers de nombreuses structures sociales et politiques, en ce compris le patriarcat. Cette croyance n'est pas toujours explicite mais est ancrée dans les processus de socialisation et renforcée par des croyances, des coutumes, des valeurs et des attitudes. Elle se perpétue à travers le langage, les médias, les stéréotypes, les croyances religieuses, l'éducation, etc. Les femmes font l'expérience du sexisme de manières diverses, en fonction de leur position sociale, de leur race ou de leur appartenance ethnique, de leur nationalité, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs capacités, de leur religion et d'autres facteurs encore, ce qui rend le sexisme très difficile à éradiquer.

Patriarcat

Signifie littéralement « la règle du père ». Historiquement, le patriarcat se réfère à la domination masculine systémique et institutionnalisée ancrée dans et perpétuée par des structures et idéologies culturelles, politiques, économiques et sociales. Ces systèmes confinent explicitement les femmes à un statut inférieur et subordonné et confèrent le contrôle et la prise de décision aux hommes, tout en faisant des valeurs associées à la masculinité la norme ou l'idéal. Le patriarcat a pris de nombreuses formes particulières au cours de l'histoire et selon les différentes cultures. Le concept, tel qu'il a été développé dans les écrits féministes (parce qu'il existe en anthropologie depuis bien plus longtemps), n'est pas un concept unique ou simple car il couvre une variété de significations différentes.

Misogynie

Signifie la haine des femmes. C'est une manifestation psychologique du sexisme qui s'exprime socialement à travers la discrimination, le dénigrement et l'humiliation des femmes, la violence contre les femmes et l'objectivation sexuelle des femmes.

¹⁶ Sauf indication contraire, les définitions sont tirées du «*Feminist Movement Builder's dictionary*» de Just Associates, deuxième édition, février 2013.

Féminisme

Un ensemble de théories et de propositions politiques qui visent à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en raison de leur sexe et de leur genre mais également d'autres facteurs telles que la classe sociale, la race, l'ethnie, les capacités, l'orientation sexuelle, le lieu de vie, la nationalité ou d'autres formes d'exclusion sociale. Le féminisme en tant qu'agenda politique a évolué au fil des siècles, façonné par le contexte politique de chaque époque. Par exemple, de nombreuses féministes de la première vague (dans les années 1700 et 1800) furent impliquées dans des mouvements abolitionnistes et ont établi des liens entre la servitude des femmes et l'esclavage. Depuis le début du 20^e siècle, les différentes poussées historiques de l'organisation politique féministe ont été qualifiées de « vagues », principalement par les féministes américaines. La première vague de féministes s'est concentrée sur les droits légaux, comme la lutte des suffragettes pour le droit de vote au début des années 1900; Le féminisme de la deuxième vague s'est concentré sur un plus large éventail de formes de subordination dans le domaine privé, y compris la violence à l'égard des femmes, les droits reproductifs et le rôle des femmes dans la famille. Le féminisme de la troisième vague, plus fortement influencé par les mouvements féministes à travers le monde et la pensée poststructuraliste, reconnaît qu'il existe de multiples formes de féminisme et met l'accent sur la diversité que ce soit en théorie ou dans la pratique, exigeant plus de reconnaissance des féminismes façonnés par différentes générations, par différents groupes ethniques, d'orientation sexuelles et de classes sociales diverses, entre autres éléments.

Défenseuses des droits humains

Les défenseuses des droits humains sont définies au sens large comme des femmes qui défendent les droits humains de toutes et tous, ou des individus de tous genres confondus qui défendent les droits des femmes.